

Le parc reste libre; mais l'aménagera-t-on?

Ce qu'est dans la réalité le parc de Maisonneuve — A propos d'un article de la Gazette — Pas de terrains de jeux à l'est d'Hochelega — Une protestation utile

Le Devoir en Acadie

Une précieuse promesse de collaboration

Le gérant général du trafic des mines de Sydney nous dit qu'il veut collaborer avec nous pour faire de notre voyage dans la région un succès sous tous rapports — Un délégué est choisi — Les Franco-Américains

La Gazette de ce matin salue comme une victoire le fait que l'exposition du mois d'août ne sera pas tenue au parc de Maisonneuve.

Au conseil on a surtout insisté sur l'impossibilité d'organiser une exposition qui fût digne de la métropole commerciale du Canada dans un si bref délai et sur la nécessité de ne pas lier la réputation de la grande ville à une entreprise téméraire et pour ainsi dire compromise d'avance.

Mais la Gazette croit que le conseil a aussi obéi à un autre mobile, qu'au moment où la Ligue du progrès civique lui soumettait un mémoire insistant sur l'insuffisance des parcs et espaces libres, il n'a pas voulu aliéner, en faveur d'une entreprise privée ou semi-privée, l'immense territoire du parc de Maisonneuve, dont une population, très dense dans l'est, a besoin: population infantile d'abord, pour y prendre ses ébats; population adulte ensuite pour chercher et trouver une utile diversion à la monotonie des murailles de briques, des escaliers tire-bouchonnants et des rubans d'asphalte et de béton.

La vérité est tout autre. Elle n'est guère connue en dehors des bornes du quartier. La vérité, c'est que le parc de Maisonneuve est pratiquement inutilisé. Il est divisé aujourd'hui en deux parties. L'une contient quelques courts de tennis et le champ de golf réservé aux seuls joueurs. Elle est suffisamment entretenue et l'entrée qui donne sur la rue Sherbrooke a été soigneusement apprêtée. On y a mis une pelouse plantée de quelques arbres et agrémentée de quelques fleurs. C'est convenable et c'est un progrès. Dans toute l'immense étendue du quartier Maisonneuve, c'est là le seul endroit où l'on trouve quelques pieds de gazon, la fraîcheur de quelques brins d'herbe dans un parc public — sauf aux abords de l'ancien hôtel de ville où la pelouse n'a pas plus de cent pieds par cinquante.

L'autre partie du parc, de beaucoup la plus considérable, est inculte et par conséquent très difficilement fréquentable et très peu fréquentée. Une femme y fut en plein jour, l'autre, victime d'un attentat. Cela indique comment la police y est faite. Et notez bien qu'en cette affaire la police ne peut être blâmée. Il lui faut le personnel voulu pour faire efficacement ses rondes.

L'éclairage est absent de tout le parc, sauf le long de la rue Sherbrooke où, contre les règlements du parc, on a planté laide-ment de tristes poteaux de bois. Le parc n'est donc pas fréquentable le soir.

De plus, l'ombre devient de plus en plus chiche parce que quelques-uns des très beaux arbres qui l'ornent encore meurent chaque année faute de soins. Les broussailles ne sont jamais coupées. Un dépôt règne au centre, qui a comblé une coulée importante, où l'on aurait pu faire couler un lac artificiel, et infecte tout le voisinage.

Dans la pépinière qui compte des centaines de sujets, les arbres s'anémient, étouffés. Ce serait pourtant si peu de chose que de décider d'avance l'endroit où ils doivent être transplantés et de pourvoir dès maintenant à l'aménagement graduel du parc.

Mais c'est le désordre, l'abandon, la désolation. En attendant les incinérateurs que M. Brodeur a promis à la dernière séance du conseil — ce pour quoi nous le louons de tout coeur en souhaitant qu'il passe tôt des paroles aux actes — une grande étendue du parc est bordée d'un double dépôt. Or en même temps qu'il recevait le mémoire de la Ligue du Progrès civique, le conseil recevait une communication de la Ligue des Hommes d'affaires de l'est qui réclamait entre autres choses l'aménagement du parc, la disparition des vilains poteaux dont nous parlons plus haut, la création de terrains de jeux. Car il est à noter que, dans cet immense territoire qui git à l'est d'Hochelega, il n'existe pas un seul terrain de jeux. Les enfants n'ont d'autre asile que la chaussée dès les vacances déclarées.

Nous croyons sincèrement que si tous les intéressés veulent s'unir autour de leurs représentants, il sera possible, maintenant que le danger de l'exposition est écarté, d'obtenir au moins un commencement d'aménagement pour le parc.

On acclame l'ouverture du boulevard Pie IX. Les avis d'expropriation ont été donnés. Dans quelques semaines ou quelques mois, deux des principales artères de toute la ville côtoieront l'immense parc: l'avenue Pie IX, actuellement obstruée, et la rue Sherbrooke qui, depuis sa tardive ouverture, est l'une des avenues les plus fréquentées de la ville. Dès lors que le boulevard Pie IX sera ouvert, la circulation des voitures automobiles sera décapée. Les étrangers seront-ils ébahis de voir laisser en friche cette immense terrain dans une région de la ville où il n'y a pas un seul parc? Que pensera-t-on de l'état général du quartier? N'en souffrira-t-il point des dommages? La propriété n'y restera-t-elle pas injustement dépréciée?

A Maisonneuve, la construction n'est pas belle, de façon générale, mais les rues sont larges et les industries sont comme zonées. Il n'y aurait donc pas de raison pour que le quartier ne se développât pas davantage (il est très accessible), si on y apportait les embellissements qui sont d'usage ailleurs. Les propriétaires fonciers de cette partie de la ville, comme de toutes les autres parties de la ville, ont le droit d'exiger qu'il ne leur soit pas fait un tort indu et immérité.

Qu'ils s'habituent à surveiller les actes de l'administration municipale et à les analyser et ils verront que les occasions ne leur manqueront pas d'intervenir pour protéger leurs intérêts.

Ils en ont perdu une dans l'affaire de la *Montreal Water and Power*. Il est sans doute vain de pleurer trop tard sur du lait ou sur de l'eau répandus; mais il n'est pas vain par contre de tirer des leçons d'une expérience récente. Dans cette affaire, l'achat n'était pas nécessaire pour obtenir une réduction de taxes. Me Charles Laurendeau, qui est, en affaires municipales, une autorité incontestée et incontestable, indiquait, dans un rapport tout exprès commandé, le moyen de s'y prendre pour tourner victorieusement la difficulté. De plus, à supposer que l'achat eût été indispensable, il eût été possible en le décidant à temps, avant l'échange des actions qui a apporté à la propriété une inflation fictive, d'économiser pas quelques centaines de mille dollars, mais quelques millions.

Et voit-on ce qui eût pu être accompli avec ces millions?

Nous venons de parler de la grande détresse du parc de Maisonneuve. Même chose pourrait être dite de beaucoup d'autres parties de la ville. Or, avec quelques millions, dix ou douze parcs eussent pu être organisés pour l'embellissement de la ville en général, et aussi pour le plus grand bien, pour la plus incontestable plus-value des propriétés avoisinantes, sans que les usagers de l'aqueduc eussent à payer plus cher pour leur eau. Au contraire, moins l'aqueduc eût coûté cher et plus il eût été facile de baisser les taxes, voire de les mettre au-dessous de ceux en vigueur pour l'aqueduc de Montréal.

Mais rappeler ces vérités élémentaires, c'est amener dans notre bonne ville contre soi la population, sans même en excepter les principaux intéressés et c'est, paraît-il, diffamer et baver.

Surcharger le trésor municipal, retarder forcément par un emploi inconsidéré des fonds municipaux une foule d'améliorations au profit de quelques particuliers, c'est faire preuve de civisme, de prévoyance et de génie administratif.

Il y aurait de quoi lancer après la cognée le manche, si l'expérience n'enseignait que les droits de la vérité et du bon sens sont imprescriptibles et finissent toujours — souvent trop tard pour réparer les sottises, hélas! — par se faire valoir.

Louis DUPIRE

L'actualité

"D. D." Mackenzie

Ce fidèle ami de sir Wilfrid Laurier qui vient de mourir n'est jamais qu'un nom dans les cercles parlementaires. A Ottawa, on ne l'appelle que D.D. C'est ainsi qu'on le présentait aux étrangers ou qu'on le nommait dans les conversations, utilisant pour la brièveté les deux lettres initiales de ses noms de baptême.

C'était une des figures pittoresques de l'ancien parlement. Il siégeait dans les dernières années juste au-dessous de la tribune de la presse; les journalistes connaissaient ses moeurs. Il avait trois attitudes pour prononcer ses discours: elles variaient avec la longueur de ceux-ci. Si le discours était court, il se penchait en avant, la tête baissée, et il parlait d'une voix basse, presque à l'oreille de son voisin. Si le discours était de longueur moyenne, il se penchait en arrière, la tête baissée, et il parlait d'une voix moyenne. Si le discours était long, il se penchait en arrière, la tête baissée, et il parlait d'une voix haute, presque à l'oreille de son voisin.

Car il avait l'éloquence facile, diffuse, touffue, abondante. L'argumentation n'était pas toujours puissante, ni le raisonnement excellent. Le genre trop sérieux, grave et sévère, n'était pas son fait. La science mathématique lui était étrangère. Dans la jeunesse, il nous souvenait précisément d'une journée où M. Meighen l'étrilla peut-être trop rudement alors que la Chambre discutait les affaires ferroviaires. La nationalisation ne faisait que naître, l'ancien chef conservateur avait fait adopter toutes les lois nécessaires et il connaissait peut-être mieux son sujet que quiconque en parlement. Doué de sa mémoire prodigieuse, il citait ses statistiques sans consulter ses documents et contredisait victorieusement celles de D.D. Peut-être y mettait-il trop de dédain, une joie un peu trop orgueilleuse de prendre un adversaire en faute. Maintenant D.D. est mort et M. Meighen est sorti de la politique.

C'est dans le genre familier que D.D. avait ses grands succès. Il amusait alors la Chambre avec des citations de la Bible et son français doux et modéré. L'une de ces citations restera toujours dans nos annales, car les annales politiques du pays ne pourront la passer sous silence. Une fois choisi comme chef provisoire de l'opposition, après la mort du grand chef libéral, D.D. voyait la guerre terminée, le gouvernement unanime sur sa fin, voulait ramener au bercail les libéraux qui siégeaient encore à droite avec les conservateurs. Au commencement de la session, s'emparant d'un passage de la Bible, il leur dit que la lampe brillerait toujours pour eux à la fenêtre du parti libéral, qu'on attendait patiemment leur retour et qu'il y aurait pour eux des réjouissances et des festins.

Il y avait alors quelques libéraux très influents mêlés aux ministériels. M. Fielding était revenu à Laurier l'un des premiers. M. MacLean, qui est aujourd'hui juge de la Cour d'Échiquier, esprit indécis, compétent en matières ferroviaires, ne réussissait pas à divorcer de ses amis d'hier. Plus tard, il passa à gauche pour aller s'échouer en terre neutre entre libéraux et progressistes. Ce n'est qu'après les élections de 1921, qu'il revint pour tout de bon à M. Mackenzie King. M. Rowell, lui, ne voulait ni rester avec les conservateurs, ni retourner aux libéraux qui l'avaient spécialement attaqué. Il refusa de faire partie du cabinet libéral formé en 1920, et coula doucement hors de la politique active. M. Guthrie déclara solennellement de ne pas voir la lampe allumée. Il resta avec le parti conservateur où il eut une fortune diverse et chancelante. Ministre, député, oppositionniste, ministre encore, puis chef provisoire du parti qu'il avait combattu pendant si longtemps, il occupa aujourd'hui un poste semblable à celui de M. Mackenzie lui-même entre la mort de sir Wilfrid Laurier et l'avènement de M. King. Ironie singulière du destin que deux libéraux aient été ainsi chefs temporaires de deux partis distincts, à peu d'années d'intervalle.

Lorsque D.D. avait fait un discours court, moyen ou long, lorsqu'il avait prononcé une allocution compassée ou amusante et remplie de saillies, il fallait le voir en Chambre avec une couple de jours après. Il commençait à adresser à ses électeurs des copies de ce numéro du *Hansard* qui contenait sa harangue. D'un côté, la pile d'enveloppes. De l'autre, la pile de *Hansards*. Il écrivait lui-même l'adresse et enfilait ensuite le tout à côté de son bureau. Et cette autre pile montait, montait,

régulièrement, lentement, jusqu'à atteindre des proportions fabuleuses. Les pages l'emportaient alors en brassées jusqu'au bureau du poste.

Est-ce parce qu'il donnait ainsi à ses électeurs une haute idée de son importance, de ses activités et de sa sagesse que D.D. n'a pas connu la défaite? On aurait pu le supposer à l'avance vu le succès qu'il avait eu régulièrement, élections après élections, plus heureux que les hommes politiques ordinaires qui, à une époque de leur vie ou à l'autre, connaissent ordinairement l'amertume des revers de fortune qui les aigrissent un peu, mais peuvent les tremper.

Pourtant il en connut à la fin une défaite, et qui lui fut peut-être sensible. Ce fut lorsqu'il posa sa candidature en 1919 pour devenir chef du parti libéral. Il échoua. Il n'était pas fort qualifié pour prendre la direction d'un parti. Il était déjà d'âge avancé. Son éloquence n'avait pas d'éclat, sa pensée, pas de larges horizons. Pourtant il obtint plusieurs voix. De cette manière, ses collègues surent le courir d'honneurs. M. G.-P. Graham, un autre vétéran des luttes politiques, et qui vit encore, posa lui aussi sa candidature. Il avait plus de chance de réussir. Mais il était âgé, lui aussi, et son esprit amusant, plein d'humour, a toujours volé d'une manière incertaine des qualités plus sérieuses et plus graves.

M. King l'emporta. D.D. vit alors qu'il avait atteint, puis dépassé son point culminant de sa carrière politique. Après avoir été chef temporaire du parti, comment redescendre de ce haut poste pour devenir ministre, ou rester simple député? Il attendit patiemment sa position de juge qui s'en venait sagement avec le temps. Il ne voulait pas d'un portefeuille dans le premier cabinet que M. Mackenzie King forma en 1921. Bientôt après, il fit son adieu au parlement pour entrer dans la magistrature. C'était, pour un si vieux politicien, mourir un peu, comme dit le poète. La vraie mort est venue hier, terminant une vie d'honnêteté et de dévouement au pays.

ZOILE

Pour l'histoire régionale

DU BON TRAVAIL — AUX FORGES SAINT-MAURICE — LES DOCUMENTS QUI DISPARAISSENT

La campagne électorale n'a point enrayé le mouvement d'études régionales. Il faut s'en réjouir et féliciter les travailleurs qui, au milieu de la bagarre, ont continué de songer au passé.

Ce mouvement est, du reste, plus considérable et plus profond qu'il n'y paraît au dehors. Beaucoup travaillent dans le silence et sans que le public en sache rien. C'est ainsi qu'un vieux Saguenéen, nous dit-on, de ce temps-ci à recueillir une abondante documentation sur l'histoire religieuse du Saguenay. A l'autre bout de la province, au Témiscamingue, nous connaissons un jeune curé — et son cas, nous l'espérons, est celui de beaucoup d'autres — qui recueille précieusement, au jour le jour, l'histoire de sa paroisse nouvelle. Il prépare des matériaux aux écrivains de l'avenir. Voici trois ou quatre ans un incendie le jeta hors de son presbytère, détruisant tout ce qui lui appartenait, l'obligeant à vivre pendant des mois sous un abri de fortune: l'une de ses consolations fut que ses notes avaient échappé au désastre.

Un peu partout nous voyons apparaître des monographies régionales, des généalogies qui recueillent et sauvent des indications précieuses. Des écrivains de métier, des archivistes, des hommes de bonne volonté tout simplement se mettent à la besogne. Le résultat est considérable.

Aux Trois-Rivières, où l'activité visiblement est grande, on veut donner aux travaux de l'année un couronnement brillant. D'accord, la *Société d'histoire régionale*, vieille d'un an à peine, et l'*Action française* invitent le public à visiter dimanche les restes, hélas! bien maintenus par le temps et par les hommes, des Vieilles Forges Saint-Maurice. Des spécialistes raconteront l'histoire du pays, relateront les méthodes de travail des ouvriers d'autrefois, fixeront l'endroit des divers fourneaux, diront en même temps la leçon de ces pèlerinages historiques.

Le thème est intéressant, car les Forges Saint-Maurice, si calmes aujourd'hui, furent l'un des premiers centres industriels de l'Amérique septentrionale. Leur histoire est abondante et variée, toute baignée aussi de légende. Un vénéral pré-étre qui pourra, nous l'espérons, assister à la fête, Mgr Napoléon Caron, a recueilli dans un bien curieux volume une partie des histoires qui ont bercé notre enfance. Elles sont autrement émuantes et pittoresques que les pauvres contes qu'on a ensuite imaginés.

Il faut se hâter de faire ce travail d'histoire régionale, car chaque

jour des documents précieux risquent de disparaître — et les plus précieux de tous, les documents vivants, les témoins d'un passé qui apparaît déjà si loin de nous.

Combien de vieillards pourraient témoigner aujourd'hui, donner d'abondantes indications tout à la bouche demain sera à jamais fermée!

Aux bons travailleurs, à tous ceux qui aiment le passé de ne rien laisser perdre de cette richesse éparse, mais si grande!

O. H.

Bloc-notes

On n'en entend pas parler

Le ministre des douanes, à Ottawa, M. Euler, ne fait guère parler de lui, occupé qu'il est à remanier de fond en comble ses différents services et à surveiller les contrebandiers. Mais s'il le voulait, il pourrait-il trouver quelques minutes de loisir pour feuilleter la collection des illustrés américains qui nous viennent chaque semaine de New-York et d'ailleurs et pour entendre à plusieurs de ces publications l'entrée du Canada? Un Canadien qui a vécu plusieurs années à Paris exprimait l'autre jour son étonnement de constater le caractère incertain de maints illustrés américains qu'il avait vus aux montres de kiosques de journaux et dans des petites librairies de quartier, à Montréal. Il désignait en particulier une de ces feuilles et disait, en l'ouvrant: "Je n'ai jamais rien vu de pire en Europe, parmi les publications boulevardières." Il avait raison. Et pourtant ce magazine entre en toute liberté au Canada, bien qu'il ait été maintes fois dénoncé au ministre des douanes et qu'on en ait fourni à celui-ci des exemplaires pour lui permettre de constater quelles saletés, quelles obscénités il laisse importer au pays. C'est fort bien de faire la chasse aux contrebandiers, à ceux qui introduisent ici en fraude des soieries, des automobiles et le reste. Mais n'est-il pas de toute première importance de fermer l'accès du Canada aux publications immorales et licencieuses, d'où qu'elles viennent, — et elles viennent surtout, par le temps qui court, de maisons d'éditions américaines?

Une observation

Dans son bulletin statistique pour avril 1927, la compagnie d'assurances *Metropolitan Life* note que des 99 morts par suite de typhoïde enregistrés parmi ses 35 millions de porteurs de police, en avril, il y en a eu 80 chez ses 2 millions et demi d'assurés canadiens, et que ces 80 décès sont presque tous survenus à Montréal, au cours de la présente épidémie. Ce ne sont pas des constatations de cette sorte qui font bonne réputation à notre ville, quelque silence que le comité exécutif prétende faire sur un pareil état de choses, dû à sa négligence, à son inertie et à son extraordinaire désintéressement de tout ce qui a trait à l'hygiène, dans notre ville. Nous n'avons pas fini de souffrir des conséquences de cette incurie et Montréal s'en ressentira longtemps.

Après une manifestation

Dans le *Transcript* de Boston, le président d'une société de folk-lore, Bruce de Boston, M. Addington Bruce, vient de publier un fort intéressant article sur le festival du folk-lore canadien-français organisé par MM. Murray Gibson et Marius Barbeau au château Frontenac, à Québec, ces semaines-ci. M. Bruce rappelle une conversation qu'il eut il y a quelque temps avec un de ses amis, professeur d'économie politique réputé d'une grande université américaine. Ce professeur lui dit qu'il fut possible d'intéresser dorénavant le public aux arts manuels et aux antiquités. "Il n'y a rien que la machine ne puisse exécuter maintenant mieux que la main de l'homme, pas même la peinture de tableaux. Il ne faut pas s'attendre à la renaissance des arts manuels, mais à la disparition progressive de tout intérêt pour ces mêmes arts. Ils s'en vont", conclut le professeur. "Quant à moi, au sortir du festival de Québec, où j'eus de la peine à assister aux concerts, tant la foule y était grande, écrit M. Bruce, il me paraît que cette initiative, fortement encouragée par l'ancien ministre, se renouvellera l'an prochain et que M. Beatty y offre les prix de \$3,000 pour les meilleures compositions musicales interprétant les sentiments canadiens, ouvre une voie nouvelle, loin des stridences déchirantes et des tourments du jazz et de la mécanique. Québec, ancienne province des puissances de l'idéalisme et du spiritualisme, peut encore nous rattraper du jazz et du machinisme."

Paradoxe

Un des éducateurs les plus connus chez nos voisins, M. Ray Lyman Wilbur, président de l'université Stanford, vient de formuler un paradoxe piquant. Il note que la philosophie contemporaine a de moins en moins d'initiés et de chercheurs. D'après lui, cela est imputable aux découvertes de la science moderne. Aux temps de Washington et de Franklin, dit-il, l'homme avait accompli à quarante ans à peu près le cycle de son travail pratique. Les dents lui manquaient vers cet âge et aussi les yeux. Mais il gardait toute la vivacité de son intelligence, il prenait sa retraite et employait le reste de sa vie à réfléchir, à méditer, à creuser les problèmes de la vie, il philosophait, écrivait et communiquait le fruit de ses recherches à tout un public. Aujourd'hui, grâce

Instructif, est-il besoin de dire que le voyage du *Devoir* le sera au plus haut point? Les aciéries et les houillères du Cap-Breton sont l'une des plus importantes industries du Canada. Elles passent actuellement par une crise, mais leur exploitation continue et on voit là des choses intéressantes qui ne se répètent pas dans d'autres régions canadiennes. Nous avons donc voulu organiser aussi complète que possible la visite des mines et des usines.

Nous y avons réussi comme nous l'indique une dépêche, reçue par M. J.-P. Marion, agent des voyageurs du Chemin de fer national du Canada, à Montréal. M. Molcaas, gérant général du trafic pour les mines et pour la compagnie du Chemin de fer à Glace Bay, télégraphie à M. Marion: "Nous voulons collaborer avec vous pour faire de votre voyage un succès sous tous rapports."

On sait que l'un des plus actives organisations de la province est celle des voyageurs catholiques de commerce. Les voyageurs ne sont pas seulement toujours à l'heure mais toujours de l'avant. Ils ont pris la tête de plus d'un mouvement important et couronné de succès. Ils n'arrivent jamais en retard. Aussi n'avons-nous pas été étonné quand nous avons été officiellement prévenus que l'association vient de décider d'envoyer un délégué au voyage et que ce délégué est déjà tout désigné. Ce sera le président général, M. Bruno Charbonneau.

Profitions encore une fois de cette occasion pour insister sur l'importance de choisir les délégués à temps, sur l'importance même des délégués, nous n'avons pas à insister. Dans le passé, toutes les associations qui marquent dans la province de Québec ont eu le soin de se faire représenter. Il en sera de même cette fois; mais ce dont nous voudrions convaincre la direction des diverses associations, c'est que pour s'assurer d'une place convenable pour leur représentant, il faut que celui-ci soit tout de suite choisi et que ce choix nous soit notifié.

Les dernières adhésions que nous apporte le courrier nous viennent des Etats-Unis. Nous n'en concevons pas d'étonnement puisque chaque année une bonne partie de nos voyageurs nous est venue des divers Etats — de l'est et même du centre.

Il va de soi que nous recevons à bras ouverts nos amis franco-américains. Nous sommes heureux de les amener dans une région qui les intéressera particulièrement d'autant plus que quelques-uns de ceux-ci sont des descendants de déportés du grand défranchement.

On est prié d'adresser toutes les demandes de renseignements comme suit:

LE DEVOIR (Acadie)
Case postale 4020
336, rue Notre-Dame est
Montréal

Les élections de l'Île-du-Prince-Edouard

Elles auront lieu le 25 juin — Les partis et leur campagne — Pour ou contre une régie des alcools, après 30 ans de prohibition — Le Manitoba, l'Ontario et les brasseurs

elle n'en a pas été le signal, mais plutôt la sanction.

Aucune campagne électorale n'est plus amusante à suivre que celle de cette miniature de province de l'Atlantique. Tout y est sur une petite échelle. Les ardeurs des deux partis se vantent d'avoir obtenu, par exemple, une augmentation de \$20,000, de \$30,000 du subside fédéral; d'avoir eu un surplus de \$30,000 à \$40,000 dans le budget; ils parlent de l'indemnité sessionnelle de messieurs les députés qui est de \$400 par année; ils font grand cas de leur cabinet qui se compose de M. James-D. Stewart, à la fois premier ministre, procureur général, trésorier provincial, et de M. F. McPherson, ministre de l'agriculture, appuyés tous deux par six ministres sans portefeuille; ils nous signalent que le ministre des travaux publics touche \$2,000 par année.

Cette année les électeurs de l'Île du Prince-Edouard jugent qu'ils sont témoins de l'une des plus intéressantes campagnes de l'histoire de leur province. Le gouvernement qui a fait les dernières élections provinciales, en 1923, était libéral. Il avait M. H. Bell, à sa tête, et comptait 24 députés, contre 5 conservateurs et 1 indépendant. L'appel au peuple une fois terminé, les positions se trouveront exactement renversées. Les conservateurs firent élire 25 députés, contre 4 libéraux. M. Stewart prit alors le pouvoir, et aujourd'hui il demande un renouvellement de son mandat.

La question principale de la campagne est, à n'en pas douter, celle de la prohibition. Pour la garder, faut-il s'en défaire? M. Stewart fait un plébiscite sur ce problème et il demande aux électeurs d'indiquer, en même temps qu'ils voteront, s'ils veulent garder le régime de la prohibition existant ou le remplacer par un système de régie gouvernementale semblable à celui des autres provinces canadiennes.

Si M. Stewart s'était contenté de faire le plébiscite sans prendre position, son triomphe aurait été presque assuré, dit-on. Mais il a pris d'abord position pour l'abolition de la "prohibition qui ne prohibe pas", comme il dit, et s'est fait l'avocat d'une régie gouvernementale des alcools. La lutte ressemble fort à celle qui s'est livrée dans l'Ontario, il y a quelques mois, et qui s'est terminée par la défaite de la prohibition.

G. P.

(Suite à la page 2)

progressiste du Manitoba, avait à peine annoncé des élections provinciales pour le 28 juin que M. Stewart, premier ministre conservateur de l'Île du Prince-Edouard, en annonçait à son tour pour le 25 du même mois. Il devançait ainsi son collègue de trois jours. M. Stewart prévoyait-il que le parti progressiste reviendrait au pouvoir au Manitoba et qu'il lui serait plus difficile de triompher après cette victoire? Ou bien, a-t-il voulu encourager les conservateurs du Manitoba en remportant un triomphe trois jours avant que la votation ait lieu là-bas? On ne sait.

M. Stewart n'a pas pris les élections de sa province par surprise. En fait, la lutte est engagée dans sa province depuis une couple de mois. Elle faisait rage lorsqu'est venue la dissolution des Chambres;

La terreur soviétique

L'ASSASSINAT DE VOIKOFF N'EST QU'UNE PRELUDE DE NOUVELLES ARRESTATIONS EN MASSES ET D'EXECUTIONS SOMMAIRES — LACONISME EFFRAYANT DES DEPECHEES DE MOSCOU

Terre d'épouvante depuis la chute des Romanoff, la Russie passe-t-elle encore une fois par les offres de la terreur rouge? On le dirait. L'assassinat de Voikoff, le ministre soviétique à Varsovie, semble avoir été le prélude de nouvelles arrestations en masses et d'executions sommaires. Les dépêches de Moscou sont d'un laconisme effrayant.

Seize personnes ont été arrêtées à Odessa parce qu'on les soupçonnait d'espionnage pour le compte du gouvernement roumain; dix ont été condamnées à mort et les six autres sont envoyées en prison.

Vladimir Turoff Ginsberg, qui fut agent commercial des soviets à Berlin, en 1921, et qui fut ensuite parti du commissariat commercial à Moscou, vient d'être assassiné, en gare de Bitza, tout près de la capitale russe.

Vingt supposés agitateurs antisoviétiques viennent d'être exécutés à Moscou et l'on rapporte de l'agitation dans plusieurs régions de l'Union des soviets.

Quatre-vingt huit lamas de Buriat ont été arrêtés à Verkheudinsk, Transbaïkalie; on les accuse d'avoir fait de la propagande contre le paiement des impôts. César soviétique n'entend pas à rire sur le respect de celles des institutions bourgeoises qu'il a cru devoir conserver.

A Novossyisk, Caucasic, des hommes et des femmes au nombre de trente-huit, sont en prison parce qu'ils auraient tenté de discréditer le gouvernement et d'induire les paysans à brûler les portraits de feu Lénine, l'ancien premier-ministre soviétique.

Le ministre de la guerre Clemeny Voroshiloff disait hier, devant une assemblée d'ouvriers, que l'Angleterre avait tellement monté les esprits contre la Russie qu'une guerre de classe est en voie de préparation, et presque devenue inévitable.

C'est même ministre affirme que c'est l'Angleterre qui est au fond de cette agitation. Il prétend que le gouvernement de Moscou est depuis longtemps au fait de tout cela mais qu'il a voulu temporiser autant que possible; qu'aujourd'hui l'Angleterre agit ouvertement en Pologne, en Lithuanie, en Letvie, en Estonie et en Roumanie et qu'il n'en tient pas de sa volonté si le conflit n'a pas encore éclaté.

Voroshiloff prévoit la guerre et veut que l'on se prépare en conséquence.

CE DIPLOMATE SE DEFEND

De Londres on mande que sir Robert Hodgson, chef de la mission britannique qui vient d'être rapatrié de Moscou, répond aux accusations d'espionnage que le gouvernement russe a portées contre lui. Il affirme que la police politique de la mission britannique pour les indiquer à agir comme espions et comme informateurs et il dénonce d'avance certaines confessions dont le gouvernement de Moscou voudrait se servir.

Des six personnes désignées par le gouvernement de Moscou comme des espions britanniques en Russie, sir Robert dit qu'il en est trois qui lui sont complètement inconnues; il connaît un peu les trois autres. Il affirme que Louise Koch, une Russe qui était employée comme servante à la mission britannique, a été terrorisée par les agents soviétiques pour qu'elle ait selon leur volonté de mort. Sir Robert trouve inutile de répondre à l'accusation grotesque que le vice-consul Waite a été mêlé à un complot pour faire sauter le Kremlin et le Grand Théâtre.

Une autre dépêche de Londres porte que le prince Pavel Dolgoroukov et quelques autres ont été exécutés à Moscou. La même dépêche enfle des considérations sur les représailles soviétiques pour l'assassinat de Voikoff et conclut à peu près en ces termes: "Les meurtriers de Moscou ont démontré qu'ils sont les chiens du monde, dont l'extermination est une nécessité pour le bien-être du reste de la communauté".

La question russe va probablement susciter un vif débat aux Communions dont les séances reprennent aujourd'hui.

LES CONDITIONS DE MOSCOU

En réponse à la dernière note de la Pologne où elle exprimait ses regrets pour l'assassinat de Voikoff, le ministre russe Litvinoff pose péremptoirement ses conditions: enquête complète au sujet du crime et de ses ramifications, punitions des coupables et particulièrement de l'assassin, M. Litvinoff, chargé d'affaires à Moscou, pourra surveiller l'enquête; la Pologne devra prendre immédiatement des mesures énergiques pour disperser les organisations terroristes qui existent sur son territoire et dont les activités sont dirigées contre le gouvernement des soviets et ses représentants.

Naissance

BOISVERT — A Montréal, le 12 juin 1927, A. M. et Mme Louis-Philippe Boisvert, No 3547, rue Chabot, à Montréal, une fille baptisée Marie-Joséphine-Bernadette-Perrine et marraine: M. et Mme Amédée Boisvert, grands parents de l'enfant. Porteur: Mme Elzée Massé.

Décès

FOREST — A Jackman, Me., le 10 juin 1927, est décédé M. Fabre B. A. Forest, ancien curé de Hamilton, Me., chez son frère, curé de Jackman, où il était retiré. Funérailles mercredi le 14 juin à Jackman. Parents et amis sont priés d'assister.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
EST 1235
142, RUE SAINT-CATHERINE EST

LEON DAUDET NE SE REND PAS

Paris, 13 — M. Léon Daudet résiste victorieusement aux efforts de la police pour le mettre en prison. M. Daudet a été condamné à la prison, sur accusation de libelle, alors qu'il défendait l'honneur de son fils mort dans des circonstances mystérieuses.

M. Daudet, sur avis de la police qu'il devrait se rendre jeudi dernier pour purger sa sentence, a répondu qu'il n'irait pas et que la police devrait employer la force.

Depuis jeudi, un contingent des "camelots du roi" entoure l'édifice de l'Action Française. Une barricade en fil de fer barbelé renforce puissamment la position contre les agents. Chaque jour des échauffourées se produisent où la police a régulièrement les dessous. Samedi, deux agents ont été rossés et huit blessés.

Hier la guerre a recommencé lorsqu'un groupe de "camelots" du dehors s'est mis à crier. Daudet s'est montré sur un balcon pour assurer ses gens qu'il était encore libre. Ce fut du délire. La police a supporté la chose durant cinq minutes puis comme les manifestants bloquaient la circulation, elle est intervenue.

Les camelots ont résisté et pendant plusieurs minutes ce fut une bataille à coups de poings et à coups de bâton. La garde de Daudet est entrée dans la lutte. Occupant une position stratégique exceptionnelle, elle a, du haut des fenêtres de l'Action Française, fait pleuvoir sur la police une pluie de pots à colle, d'engrais, de clichés. Au bout d'une demi-heure, les agents ont réussi à capturer une douzaine de manifestants et à les ramener au poste sur la menace du revolver.

Quant à M. Daudet, malgré l'impensable cordon de police qui l'entoure, il a réussi à traverser les lignes inconnues et à se balader en ville durant deux heures. Après quoi il est rentré dans son château-fort.

A bord de l'Antonia

L'Antonia, de la Cunard, est arrivée à Montréal hier soir, faisant son premier voyage sur le Saint-Laurent cette année après avoir subi des réparations considérables en Angleterre.

Parmi ses passagers, mentionnons le vicomte Bertrand Clauzel, fils du comte Clauzel, chef du service français de la Société des Nations, qui vient au pays étudier les coutumes et les traditions canadiennes-françaises; MM. J. Daoust, E. Lénard, le Dr et Mme Levarque, A. Gingras, J.-L. Quentel.

L'Antonia a aussi débarqué 450 immigrants à Québec.

Le niveau du fleuve

Le service hydrographique du Canada publie des statistiques qui démontrent que le niveau du Saint-Laurent, au mois de mai dernier, a été le plus bas enregistré depuis 67 ans, ce qui semblerait fortifier l'argument que la division des eaux des grands lacs par Chicago, pour alimenter son système de drainage, affecte le niveau de l'eau du fleuve.

D'après les chiffres fournis, le niveau de l'eau, depuis 10 ans, est en moyenne de 2.25 pieds plus bas et, depuis 67 ans, de 4.81 pieds plus bas qu'avant cette période.

A Saint-Pierre Claver

A l'occasion de retour d'Europe de leur pasteur, M. l'abbé Joseph Picotte, les paroissiens de Saint-Pierre Claver lui ont fait une belle réception, ainsi qu'à son frère, M. l'abbé Zacharie Picotte, hier soir, à l'église.

M. J.-L. Bellemare, marguillier, a présenté une adresse à M. le curé Picotte et on lui a donné en cadeau un automobile.

M. le curé Picotte est arrivé à bord du Mécanique, de la White-Star, après un voyage de trois mois en Europe.

Les Japonais et la Chine

Tokio, 13. (S.P.A.) — Les consuls généraux japonais à Shanghai et Mukden ont reçu l'ordre de venir ici afin de faire un rapport complet sur la situation en Chine. On croit que le Japon tente de fixer sa politique future envers la Chine en se basant sur ces rapports et plus particulièrement sur celui du ministre japonais à Pékin qui est actuellement en route pour Tokio.

Les débardeurs à Bonsecours

Les membres de l'Union des Débardeurs du port de Montréal ont fait leur pèlerinage annuel hier au sanctuaire de Notre-Dame du Bon-Secours. Ils se sont réunis à leurs quartiers généraux, rue Bonsecours et se sont rendus en procession au sanctuaire, en passant par les rues Champ-de-Mars, Saint-Gabriel, Notre-Dame et Bonsecours. Les pèlerins étaient si nombreux que plusieurs n'ont pu trouver place à l'intérieur du sanctuaire.

M. Olivier Maurault, p.s., curé de Notre-Dame, a célébré la messe et a prononcé le sermon de circonstance, souhaitant la bienvenue aux travailleurs en son nom et en celui de M. H. Legrand, desservant de la chapelle.

Danger permanent

Un RHUME est un danger permanent qui menace les POUMONS parce qu'il est souvent le point de départ d'une LARYNGITE, d'une BRONCHITE, d'une PNEUMONIE et combien d'INTERCUREUX se repentent d'avoir négligé un rhume.

CRESOBENE
(Capsules)
sont sans égal. Par leurs propriétés BALAMAIQUES, elles dégagent la RESPIRATION des TOUSSURES, décongestionnent et assainissent l'INTERIEUR du NEZ; elles sont aussi un ANTISEPTIQUE et un GERMICIDE des plus actifs des TOUS RESPIRATOIRES.

Au premier symptôme d'OPPRESSION, d'ENROUEMENT, d'EXTINCTION de VOIX, de MAUX de GORGE, mettez-vous sans délai sous les bons effets de CRESOBENE. Demandez-nous notre brochure GRATUITE.

"SANTÉ des POUMONS"
vous y trouverez comment préparer chez vous, au moyen des CRESOBENE, aussi efficacement qu'une infusion de thé, un "Bleed" ou "Gargisme" et comment employer les CRESOBENE pour combattre les VAPEURS BALAMAIQUES. Impossible de traiter vos POUMONS, vos VOIES RESPIRATOIRES mieux qu'avec CRESOBENE. \$1.00 partout ou par la poste.

Standard Products Co, 1800, rue St-Denis, Montréal.

50% de remise sur tous les achats

Il faut donner des livres de récompense. Cela ne se discute pas. La justice le commande. L'écuyer laborieux, qui porte dans ses rêves les réalités de demain, comme on l'a si bien dit, a le droit de voir son zèle méritoire récompensé. Le dévoué, c'est presque le voler, c'est compromettre, en quelque sorte, la moisson de demain en décourageant celui qui pourrait en être l'un des meilleurs ouvriers.

Il faut donc donner des prix. Voilà le premier point. Il faut ensuite donner de beaux prix. Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. Rien n'est plus simple d'ailleurs: venez au service de librairie du Devoir, vous n'aurez pas de déception mais de joyeuses surprises. Jugez par la liste ci-dessous de l'ensemble: elle ne vous en donne qu'un faible aperçu.

Au temps des prix, l'acheteur bénéficie d'une remise de 50% sur tous les livres ci-dessous.

Volumes de Grand Luxe.
Série 1 — Format 9 1/2 x 13, 315 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun \$7.00

— Histoire de la Sainte Bible, par Cruchet et Gustave Doré (Ancien et Nouveau Testament).

Volumes de Grand Luxe.
Série 1A — Format 8 x 11, 580 pages, reliure toile ornée de or et couleurs, tranche dorée, chacun 4.00.

— Charlemagne, par Vétault.
— Saint Louis, par Wallon.
— Saint Martin, par Lecoy de la Marche.

Volumes de Grand Luxe.
Série 2 — Format 12 1/2 x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, plaque riche, nombreuses gravures, tranche dorée, chacun 3.50.

— Filleule de du Guesclin (La), par Pierre Maël.
— Maréchal de Napoléon (Les), par G. de Beauregard.

— Roche-qui-tue (La), par Pierre Maël.
— Secret du livre d'heure (La), par Ch. Dodman.

— Anne-Marie de la Providence, par Laumonier.
— Carnet de campagne du Sergent Leboucq, par Mazé.

— Ancien Testament, par Cruchet et Gustave Doré.

Série 11A — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fines gravures, tranche dorée, chacun \$3.30.

— Bopée impériale, par Jules Mazé.
— Fabiola, par le cardinal Wiseman.

— Mon Expédition au Pôle Sud, par Ernest Shackleton.
— Fables de Lafontaine, illustrations de Vimar.

— Jeanne d'Arc, par Marius Sepe.
— Record du Tour du Monde, par Berthault.

— Rome et ses Pontifes, par Mgr C. Chevalier, 45 gravures.

Série 12 — Format 12 x 8 1/2, 300 pages, reliure percaline, plaques spéciales, illustrées, tête dorée, chacun \$2.00.

— Au Vieux Pays de France, par Pierre Gourdon.
— Cécilia, par de Nocé.

— Damaris l'Althéenne, par Guerlin.
— Demoiselle Blanche (La), par Charles Foley.

— Destinée d'Isabelle, par Marguerite Levray.
— Dette de Carmèle, par Marguerite Levray.

— Enseigne de Vaisseau Paul Henry, par René Bazin.
— Etoile du Pacifique (L'), par Georges Price.

— Fauvette, par Marguerite Levray.
— Fêtes de nos Pères (Les), par Havard.

— Le rétro, par de Bouard.
— Gardienne (La), par Pierre Gourdon.

— Grotte Mystérieuse (La), par Georges Price.
— Mine d'Or infernale, par Georges Price.

— Petite Mademoiselle (La), par Henry Bordeaux.
— Petite Patricienne, par Guerlin.

— Soldats de France, par René Bazin.
— Un Homme d'œuvres, par René Bazin.

— Un désert dans les ruines, par Charles Foley.
— Sarcelle bleue (La), par René Bazin.

— Nouvelle croisade des enfants (La), par Henry Bordeaux.
— Récits de la plaine et de la montagne, par René Bazin.

— Tache d'Encre (Une), par René Bazin.

Série 13 — Format 11 x 8 1/2, 224 à 240 pages, nombreuses illustrations, reliure percaline, tête dorée, chacun \$1.90.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

— Contes et paysages, par René Bazin.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS
Aldéric Blain, L.L.B.
Jean Fautoux, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 21, Main 6228
50, rue Notre-Dame ouest Montréal

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier, 2841
Guy Vanier, 97 Saint-Jacques

Jacques Cartier, L.L.B., L.
Jean-Victor Cartier, L.L.B., L.
L.-J. Barzelle, L.L.B., L.
L.-Eug. Rivard, L.L.B., L.

Cartier, Barzelle et Rivard
AVOCATS
Chambre 703a, Immeuble "Power"
93, rue Craig ouest — Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154
P. St-Germain, L.L.B., L.
L.-E. Guérin, L.L.B., L.
P. Raymond, L.L.B., L.

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

Main 7692
ANTONIO ALLARD
AVOCAT ET PROCUREUR
50, Notre-Dame ouest, Montréal
Bureau de soir: 5128 St-Denis Calumet 8214J

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

COMMENT ON CENSURE LE CINEMA

Témoignage de M. Roussy de Sales à l'enquête du juge Boyer — Le chef du bureau de censure répète que le cinéma n'est pas fait pour les enfants et ne peut être censuré pour eux — Autres témoignages

Le juge Boyer qui préside l'enquête du *Laurier Palace*, en est rendu à s'informer de la moralité des représentations cinématographiques dans les théâtres de la province.

M. Roussy de Sales, le chef du bureau de censure, a été le premier témoin entendu. Il a dit comment la censure s'exerce à son bureau; il a répété ce qu'il avait déjà dit à plusieurs reprises: que le cinéma n'est pas fait pour les enfants et qu'il est impossible de le censurer pour eux. Au sujet de la valeur des représentations mêmes dans les théâtres il a admis que des films non censurés peuvent être représentés; il est même possible que des théâtres rétablissent pour leurs représentations les parties d'un film coupé par le censeur. La chose s'est produite et des théâtres ont été poursuivis pour avoir fait cela. Une surveillance suivie des théâtres est chose impossible actuellement car le bureau de censure n'a qu'un seul inspecteur pour visiter tous les théâtres de la province où il se donne du cinéma. Cet inspecteur n'a d'autre assistant que le public.

M. Roussy de Sales dit d'abord comment la censure s'exerce. Pour les grands films il y a toujours deux censeurs qui les examinent. Quant aux autres, les films comiques et les films en deux rouleaux seulement il n'y a d'examen que par un censeur.

Le bureau de censure est libre d'exercer sa discrétion dans l'examen des pellicules. En 1924, une sorte de code a été établi par M. Roussy de Sales et ses collègues. Les cas de coupures dans un film sont prévus; il est des films qui sont complètement bannis, ceux qui préchent le divorce, les films antisociaux dirigés contre une religion quelconque.

Il a déjà été question d'établir un code de ce genre pour toutes les provinces canadiennes. M. Roussy de Sales n'a pas voulu l'accepter parce que ce qui peut être acceptable ailleurs peut ne pas l'être ici. Notre censure est généralement plus sévère que celle des autres provinces.

La censure ne peut s'exercer spécialement pour les enfants car il n'y a pratiquement pas de films qui pourraient alors être acceptés. Dans l'état actuel du cinéma, les enfants ne devraient pas être admis aux représentations.

La censure québécoise a pour principe de retrancher certaines scènes trop suggestives et d'en raccourcir d'autres en coupant dans la pellicule. Les scènes de vols, etc., sont interdites de même que les scènes représentant divers délits aux lois. Mais il arrive souvent que des théâtres donnent des films non-censurés ou bien rajoutent aux films censurés les parties qui ont été coupées. Des poursuites ont déjà été prises contre plusieurs, mais le bureau de censure peut difficilement exercer une surveillance constante.

Les scènes représentant des instruments de supplice ou de torture ne sont pas admises. C'est ainsi que dans le film *Michel Strogoff*, la scène où le héros a les yeux brûlés a été retranchée. On a blâmé le bureau de censure pour cela.

Me Bertrand: "Mais le livre de Michel Strogoff se trouve dans toutes les bibliothèques de la province."

M. Roussy de Sales répond qu'il est toujours facile de faire d'un livre pour les enfants un film très mauvais. Il cite par exemple le film *Chu-Chin-Chow*, adaptation de l'histoire d'Ali-Baba. Ce film a été refusé dans notre province et cela a soulevé de vives protestations parmi l'élément de langue anglaise. Le film venait d'Angleterre et avait obtenu un grand succès là-bas. M. Roussy de Sales considère que ce film était très suggestif.

A propos des statistiques sur le film transmis à la commission d'enquête par M. Anacleto Vanier au nom de la Ligue d'Action française, M. Roussy de Sales veut protester de la façon la plus énergique. Celui qui a établi ces statistiques a pu être trompé mais ses constatations sont fausses. La censure ne laisse jamais passer de films préchant le divorce, l'amour libre, l'immoralité, de films antisociaux, antinationaux, antireligieux. Il peut se produire des erreurs mais des erreurs de ce genre seraient tellement l'exception qu'on ne pourrait en tenir compte pour établir une statistique. D'ailleurs il est bien improbable qu'un film entièrement mauvais puisse passer. Ce qui peut échapper au censeur, c'est une scène, peut-être.

M. Roussy de Sales dit qu'il est

La musique

M. Paul Doyon

La paroisse de Notre-Dame de Grâce a eu, hier soir, l'honneur et le plaisir d'entendre cet organisme distingué qu'est M. Paul Doyon venu au milieu de nous après une année d'études auprès des grands maîtres de Paris.

Il devait aux nombreux admirateurs de sa paroisse les prémices de son travail fécond. Aussi il nous a servi un vrai régal artistique marqué du cachet de la plus haute distinction, tant par la richesse et l'expression du jeu que par la beauté de l'exécution des pièces.

1o La magnifique Fugue en do majeur, de Burteude a été mise en valeur par une interprétation claire et détaillée.

2o Soeur Monique, de Couperin, exécutée avec grande délicatesse, registration variée et originale.

3o Mlle Gertrude Doyon, sa sœur, a chanté comme intermède: Cantate pour Pentecôte, de Bach. Cette pièce a fait valoir la voix sympathique et souple de Mlle Doyon.

4o Légende, de Vienne. Pièce originale rendue avec art par l'élève de ce grand maître.

5o Cantabile, de Widor. Exécutée avec grande expression et beaucoup de goût.

6o Le choix heureux du *Salve Regina*, de Faure, fait ressortir les qualités de souplesse et de simplicité de l'artiste, Mlle Doyon.

7o Fantaisie en sol mineur, de Bach. Pièce magistrale exécutée avec brio, nous a tenus sous le charme. De telles heures sont toujours prolongement ou la répétition avec plaisir.

Candidats à l'étude du droit

Liste des candidats à l'étude du droit pour le district de Montréal: Jean Archambault, Outremont; Zoël Beaudoin, Repentigny; Emile Beaudry, Montréal; Hercule Bittas, Montréal; L.-M. Bloomfield, Westmount; John-Vincent Casgrain, Montréal; Maurice Cusson, Montréal; Gordon Davidson, Montréal; Hercule-Joseph Décarie, Dorval; R.-M. Gamble, Montréal; Rodolphe Gauthier, Montréal; Samuel Godinsky, Montréal; M.-B.-K. Gordon, Ottawa; P.-E. Guertin, Sorel; L.-E. Hart, Westmount; Maurice Hart, Montréal; T.-G. Henderson, Montréal; J.-T.-P. Humphrey, Montréal; Jeanne Lagarde, Proulx, Louise; Jeanne Lavigne, Saint-Ours; Marie-Emile Lahti, Montréal; Jean-Paul Malo, Saint-Paul de Joliette; Maurice Meunier, Montréal; Honorius Michaud, Saint-Guillaume d'Upton; Paul-Galt Michaud, Montréal; Robert-E. Millet, Saint-Liboire; R.-E. Mondor, Montréal; Jean-Marie Neau, Saint-Césaire; Roland Paquette, Montréal; Emile Pelletier, Lachine; L.-Conrad Pelletier, Montréal; Yves Pelletier, Chambly; W.-F.-R. Proulx, Lachine; Jeanne Raymond, Montréal; Jacques-Philippe Saint-Jacques, Montréal; Eugène Thérien, Montréal; Maurice Trudeau, Montréal; Paul-Arthur Vallée, Saint-Jean; Jean-Paul Sauvé, Saint-Eustache.

De Pinedo est en route pour Rome

Lisbonne, Portugal, 13 (S.P.A.). — Le commandant Francesco de Pinedo, l'aviateur italien, est parti ce matin pour Barcelone, Espagne. De là il se rendra à Madrid pour faire une visite de courtoisie au roi Alphonse et ensuite il s'enverra vers Rome complétant ainsi sa tournée des quatre continents qui, par deux fois, l'a obligé à traverser l'Atlantique.

Avant de partir pour Barcelone, il a survolé la rivière Tagus et jeté une couronne à l'endroit où l'aviateur portugais est tombé et s'est noyé la semaine dernière.

Deux hydroplanes portugais l'escortaient dans sa randonnée au-dessus de la rivière.

La veille, de Pinedo avait été l'hôte d'un banquet auquel assistait le ministre italien. Le ministre des affaires étrangères a décoré l'aviateur de la croix de Santiago.

A la prêtrise

Québec, 13, (D.N.C.). — Il y a eu une ordination hier matin à la basilique de Québec. S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a élevé à la dignité sacerdotale deux enfants de la paroisse Notre-Dame: M. l'abbé Maurice Roy, fils de M. le juge Ferdinand Roy et M. l'abbé Ernest Lemieux, fils du docteur Alexandre Lemieux.

Monument au marquis de Montcalm

New-York, 13. — Dimanche, 19 juin, on inaugurerait un monument au marquis de Montcalm au Fort Ticonderoga. Le comte de Sartiges, chargé d'affaires; M. Jean Mancini, M. Gaston Liébert, ministre plénipotentiaire, et Mlle Liébert représenteront les Français à la cérémonie.

M. Cannon part pour Victoria

Québec, 13, (D.N.C.). — M. Lucien Cannon, solliciteur général du Canada, et Mme Cannon partent cet après-midi pour Victoria, Colombie-Britannique. M. Cannon s'en va plaider la cause du gouvernement fédéral dans un litige entre le Pacifique Canadien et le gouvernement de la Colombie au sujet de certaines terres qui furent concédées à cette compagnie de chemin de fer par la province de la Colombie-Britannique.

Les États-Unis maintiennent l'embargo sur le lait et la crème

La typhoïde à Montréal reste encore dans des proportions alarmantes, dit le commissaire américain Harris

New-York, 13 (S. P. C.). — Le commissaire Harris, de New-York, a annoncé, à son retour de Montréal hier, que l'embargo sur le lait et la crème de Montréal et de la région environnante sera maintenu jusqu'à ce que tout danger soit disparu. "Bien que l'épidémie de typhoïde dans cette ville soit moins violente, a-t-il dit, je considère qu'elle a encore des proportions alarmantes."

"Je ne ferai pas d'imprudences et je maintiendrai l'embargo. Si je fais erreur, je préfère que cette erreur soit imputable à l'excès de précautions."

L'étendue de l'épidémie de ty-

LEON DAUDET SE REND

Le chef royaliste se livre à ux troupes qui assiégeaient les bureaux de l'Action française

Paris, 13 (S. P. A.). — Après trois jours de siège en règle, Léon Daudet, le chef royaliste, s'est rendu à une armée de gendarmes et de pompiers qui avait entouré les bureaux de l'Action française.

Le préfet Chiappe est entré en scène ce matin et, avec quelques centaines de gendarmes massés en face de l'édifice portant des échelles prêtes à être dressées vers les fenêtres supérieures, il s'est avancé sous le balcon où Daudet se montrait souvent aux applaudissements de ses partisans.

"Au nom du sang que vous avez fait verser, dit le préfet, permettez-vous encore qu'on répande du sang français?"

En réponse à cet appel, M. Daudet a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de commencer une guerre civile et il termina par les mots de "longue vie à la France". Il envoya en dehors de l'édifice ses troupes formées en colonnes militaires et alors il sortit avec son gérant et son compagnon, M. Delest. Ils avaient l'air de commandants d'armées honorablement vaincus lorsqu'ils entrèrent dans l'ambulance de la gendarmerie qui les conduisit à la station.

LES ELECTIONS EN IRLANDE

Dublin, 13 (S.P.A.). — Les résultats complets de 94 comtés sur 152 publiés ce matin ont donné 28 sièges au gouvernement et autant au parti de Eamon de Valera. Les travaillistes ont élu 16 candidats, les indépendants 8, les fermiers 7, la ligue nationale 5 et les Sinn Féiners 2. Il ne serait pas sage de prédire que cette proportion se maintiendra lorsque tous les résultats seront reçus surtout lorsqu'il n'y a rien pour indiquer comment on a voté dans les comtés éloignés de l'ouest du pays.

Prix spéciaux dans les deux sens

Nous publions l'autre jour une dépêche d'Ottawa. On a décidé dans les écoles supérieures anglaises de cette ville de substituer des livres aux médailles, comme récompenses scolaires, parce que l'on considère que des livres les élèves retiennent le plus.

Peut-être cela vous intéresserait-il de savoir, si par votre situation vous êtes tenu de donner des prix spéciaux, que vous trouverez au Service de Librairie du Devoir la réunion des deux conditions essentielles: Choix et bon marché. Consultez la liste ci-dessous sans oublier que vous avez droit d'anci la fin de juin à 50% de remise:

Édition MAME:
Volumes de grand luxe.
Série I — Format 9 1/2 x 13, 315 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun \$7.00
HISTOIRE DE LA SAINTÉ-BIBLE, par Cruchet et Gustave Doré (Ancien et Nouveau Testament).
Série IIa — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun \$3.30
EPOPEE IMPERIALE par Jules Mazze.

FABIOLA, par le cardinal Wiseman.
MON EXPEDITION AU POLE SUD, par Ernest Shackleton.
FABLES DE LAFONTAINE, Illustrations de Vilmar.
JEANNE D'ARC, par Marius Sepelet.
RECORD DU TOUR DU MONDE, par Berthault.
Service de Librairie du Devoir.

Utilité d'un bon râtelier

Tiré à bout portant par des apaches qui avaient tenté de pénétrer dans l'établissement d'un tailleur de Cartierville, la nuit dernière, le constable Lessard, de la police municipale, doit la vie à la solidité du râtelier qui portait à ce moment et au peu de puissance du revolver de son agresseur. La balle en effet s'est arrêtée sur des dents en or qui ornaient la bouche du constable, qui cracha et les dents et la balle et put aller se faire panser à l'hôpital Général. La police est sur les troupes des apaches.

Congrès des courtiers

Les membres de l'Association des courtiers en assurance de la province de Québec sont réunis en congrès à l'hôtel Mont-Royal, depuis ce matin. À la séance d'ouverture du congrès, on comptait environ 70 délégués, venant de toutes les parties de la province. Le président de l'Association, M. R. J. Wickham, a souhaité la bienvenue à tous. Il a ensuite présenté son rapport comme président. Après lui, le trésorier de l'Association, M. D. Hanson, et le secrétaire, M. J.-C. D'Auteuil, ont présenté leur rapport respectif. Les travaux se font en anglais et en français.

À midi, les congressistes ont parcouru la ville en automobiles.

CONTRE LE CINEMA

Les effets de la réclame

Dans la lutte antialcoolique, un des premiers soucis des apôtres de la tempérance est toujours de diminuer la séduction des liqueurs envrantes. Supprimer d'abord ces étalages de bouteilles multicolores, qui exercent sur l'ivrogne un attrait irrésistible; fermer ensuite, le plus possible, ces estaminets alléchants, qui sont pour lui une tentation perpétuelle; rendre l'ivrognerie méprisable; empêcher que les jeunes gens se fassent un point d'honneur d'apprendre à boire; enlever à cette passion ses airs joyeux et ses couleurs agréables, c'est là que portent les premiers efforts de ceux qui luttent contre l'intempérance.

La tactique est excellente. "Un des meilleurs résultats de la campagne de tempérance dans la province de Québec, disait naguère un député, c'est que, maintenant, on se cache quand on veut boire." Un homme qui se respecte hésite avant d'arrêter au premier cabaret pour payer la *tradite* à ses amis. Par suite, les jeunes gens sont moins portés à faire l'apprentissage de l'ivrognerie.

Il en est de même dans la campagne contre le blasphème. Il faut discréditer le blasphème aux yeux des enfants. Tant que le garçonnet et l'adolescent croient faire leur homme en sacrant, nous aurons des blasphémateurs. Quand le blasphème sera devenu déshonorant, quand on ne l'entendra que chez les gens grossiers et méprisables, le nombre des sacrés diminuera rapidement.

De même, si l'on veut diminuer chez l'enfant la passion du cinéma, il faut diminuer son pouvoir de séduction. Le moins qu'on puisse faire pour protéger les enfants contre les dangers du film, c'est bien de laisser en paix ceux qui ne songent pas à le fréquenter. Le panneau-réclame, lui, vient relancer jusque dans la rue l'enfant indifférent. Ces grandes images couleur de feu et de sang affolent les jeunes imaginations et suscitent des désirs qui sommeillent encore.

Quand les images ne suffisent pas, on affiche, comme au *Laurier Palace*, des offres alléchantes: entrée gratuite aux cinquante premiers arrivants, distribution de friandises, que sais-je encore? N'est-ce pas là violer la neutralité de la rue? Qu'on laisse donc tranquilles les enfants qui ne veulent pas se pervertir; qu'on n'ébranle pas, par de tels moyens, l'autorité des parents qui interdisent le cinéma à leurs enfants!

UN SOUVENIR DE LA GUERRE

Mons, Belgique, 13. — On a inauguré, hier, à la porte de l'hôtel de ville, une plaque de bronze pour commémorer l'entrée dans Mons, le 11 novembre 1918, des troupes expéditionnaires canadiennes sous le commandement du général Sir Arthur Currie.

Le lieutenant-général sir Henry Burnstall a présidé au dévoilement. La plaque est en bronze et mesure huit pieds de hauteur; elle porte les armes du Canada et l'inscription suivante en français et en anglais: "La ville de Mons fut reprise par les troupes canadiennes le 11 novembre 1918; après cinquante mois d'occupation allemande, la cité a recouvré sa liberté; c'est ici que le dernier coup de fusil de la grande guerre a été tiré."

Le don en est fait à la ville de Mons par la Commission canadienne des monuments de guerre.

Il y avait une garde d'honneur de vétérans canadiens, sous le commandement du lieutenant-colonel W. Rae. Ces vétérans sont maintenant domiciliés en Angleterre. Il y avait un détachement de troupes belges.

M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes du Canada, était au nombre des orateurs. Il a fait l'éloge des souverains de Belgique et de feu le cardinal Mercier.

Le mouvement des navires

Le *Rochembeau*, Cie Générale Transatlantique, est arrivé à New-York aujourd'hui, venant du Havre. L'*Arabie*, Red Star, d'Anvers, est arrivé à New-York aujourd'hui.

Le *Scythia*, Cunard, de Liverpool est arrivé à New-York aujourd'hui.

Le *Celtic*, White Star, de Liverpool, est arrivé à New-York aujourd'hui.

L'*Ascania*, Cunard, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'*Aurania*, Cunard, de Liverpool, arrivera à Québec dimanche.

Le *Montrose*, Pacific Canadian, arrivera à Montréal, samedi.

Le *Melita*, Pacific Canadian, de Glasgow, arrivera à Montréal samedi.

L'*Empress of Scotland*, de Southampton, arrivera à Québec vendredi.

Le *Doric*, White Star, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'*Olympic*, White Star, de Southampton, arrivera à New-York demain.

LES ARRIVAGES DU 11 ET DU 12

L'*Athena*, Cunard, de Glasgow; le *Montclair*, Pacific Canadian, de Liverpool; le *Marburn*, Pacific Canadian, de Londres; L'*Antonia*, Cunard, de Londres; le *Mégantic*, White Star, de Liverpool.

Chef des missionnaires du Sacré-Coeur

Le conseil général de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Coeur de Rome vient de nommer le R. P. Emile Chausse, supérieur de la résidence de Québec, en remplacement du R. P. F. Boudin dont le mandat a pris fin ces jours-ci.

New-York reçoit Lindbergh

New-York, 13. — Tous les New-Yorkais sont sur pied aujourd'hui pour la visite de Lindbergh. La bourse et les maisons d'affaires sont fermées.

Abonnement de vacances

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour nous rendre au résir des nombreuses personnes qui veulent recevoir le "Devoir" à la campagne, durant la saison des vacances et de l'été, nous faisons à tous l'offre suivante, valable jusqu'au 1er juillet:

Pour \$1.25 strictement payable d'avance, on recevra le "Devoir" à la campagne, au Canada, une période de 3 mois, sauf dans Montréal et la banlieue.

Adresser les abonnements, AVEC REMISE, comme suit: "Abonnements d'été, le "Devoir", Montréal".

BELLE FETE PAROISSIALE

A SAINT-PIE DE BAGOT HIER, PREMIERE GRAND-MESSE DE M. L'ABBE EMILIEN CHAGNON — SERMON DE M. L'ABBE HONORE CHAGNON

Saint-Hyacinthe, 13. (D.N.C.) — Une belle fête a eu lieu hier, 12 juin, à Saint-Pie de Bagot, à l'occasion de la première grand-messe d'un enfant de la paroisse, M. l'abbé Chagnon, fils de M. Zoël Chagnon et de Mme Chagnon, (née Marie Morin). M. l'abbé Chagnon avait été ordonné la veille, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, par S. G. Mgr Fabien-Zoël Desjardins. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Honoré Chagnon, vicaire à Notre-Dame-Auxiliatrice, de Saint-Jean, cousin du nouveau levite, lui aussi un enfant de la paroisse de Saint-Pie. Le prédicateur avait pris pour texte cette parole de Saint-Pierre: *Vos estis gens sancta, regalis sacerdotium*. "Vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte" (1ère épître de Saint-Pierre, chap. II, verset 9ème).

Parmi les colonnes du septennaire sacré qui soutient l'édifice de la chrétienté, il en est une dont l'importance saint Pierre a pu dire: *Vos estis gens sancta, regalis sacerdotium*, colonne qui mérite le nom de cernée par l'Eglise: *Venerendum sacramentum ordinis*. "Le vénérable sacrement de l'Ordre".

L'orateur dit l'institution divine du sacrement de l'Ordre, la dignité du prêtre et de son ministère, les devoirs du peuple envers lui.

C'est à la dernière Cène que Notre-Seigneur a institué le sacrement de l'Ordre, quand il a dit à ses apôtres réunis: "Ceci est mon corps, ceci est mon sang, faites ceci en mémoire de moi". Par la même occasion, le sacrement de l'Eucharistie se trouvait institué. Le jour de l'Ascension, Notre-Seigneur a donné à ses prêtres le pouvoir de prêcher, de baptiser, d'enseigner les nations. Le jour de la Pentecôte, le sacrement de pénitence était donné au monde. Tous les pouvoirs du prêtre, sans exception, lui ont été conférés par Dieu lui-même.

La dignité du prêtre. L'orateur montre d'abord la hiérarchie sacrée au sein de l'Eglise, qui a la gloire d'avoir éclairé le monde. Au sommet, c'est Jésus-Christ. Vient ensuite la longue et sainte lignée des Papes, des cardinaux et des évêques, des prêtres.

La dignité du prêtre se reconnaît au respect naturel que lui vouent les hommes; de ceci, on trouve une foule de traits édifiants dans la vie des saints. Le prêtre est le représentant de Dieu sur la terre, et la seule pensée de ce rôle sacré devrait toujours nous porter à honorer le caractère sacerdotal. Nous avons le devoir d'aimer le prêtre, de lui obéir parce qu'il représente Dieu sur la terre. Dans l'ordre immédiatement pratique, on fera toujours bien de suivre les directives données par les ministres de Dieu. C'est ainsi qu'on les suivra dans les questions de syndicalisme catholique, les œuvres de jeunesse, d'éducation, de formation morale.

Le prédicateur se tourne ici vers les jeunes gens présents et leur fait voir la beauté du rôle sacerdotal. Combien en est-il qui ont en eux les germes d'une vocation sainte, qu'ils ignorent! Qu'ils réfléchissent, qu'ils se connaissent mieux, qu'ils se rappellent la parole du Maître: "Venez travailler à ma vigne; la moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux". Les parents devront aussi donner une bonne formation à leurs enfants, cultiver en eux le goût de l'état ecclésiastique ou religieux. Ils leur donneront toujours le bon exemple, développeront dans leur âme le véritable esprit de religion et l'amour de Dieu.

Puis se tournant vers le nouveau levite, l'orateur lui rappelle quelques traits de sa jeunesse, l'éclat de sa vocation. Il évoque le souvenir ému de sa vieille grand-mère, décédée récemment à l'âge de 97 ans. Il termine en lui rappelant la grandeur de son sacerdoce, le rôle qu'il est appelé à jouer auprès des âmes, les responsabilités lourdes qu'il assume sur ses épaules de nouveau consacré à Dieu.

La partie musicale avait été confiée à la chorale de Notre-Dame-Auxiliatrice, de Saint-Jean, sous la direction de M. Amédée Roy. Elle exécuta la messe entière de Sainte-Cécile, de Gounod, à l'offertoire, le grand chœur de Wagner: *Sacerdos in aeternum*. Un nombreux clergé assistait au chœur, parmi lequel MM. les abbés J.-A. Bonin et Armand Gurtin, curé et vicaire de Saint-Pie.

Transportée à l'hôpital

Une jeune fille nommée Evelyn Gorman a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi, souffrant de graves blessures reçues dans une collision d'automobiles à Waterloo, samedi soir.

Le Dr Antonio Barbeau

Québec, 14. — Le Dr Antonio Barbeau, de Montréal, a été nommé médecin du département des fous criminels à la prison de Bordeaux. Une autre nomination est celle de M. W. H. Brady, de Montréal, comme inspecteur d'écoles. M. Brady est le principal de l'école Ste-Anne, à Montréal.

Période dangereuse

La CROISSANCE est une période dangereuse parce qu'elle prend aux enfants beaucoup de leurs forces. Il est donc nécessaire de leur venir en aide durant cette époque si l'on veut leur éviter un affaiblissement général de leur organisme. Pour cela, les parents prévoyants et soucieux de l'avenir de leurs enfants devraient leur faire prendre l'

OVONOL

qui, par sa composition d'Extrait de Fœtus de Morue, d'Iode, de Jambes d'Ours, d'Hypophosphites composés, etc. (sans alcool) est aussi égal pour combattre les maladies de l'enfance, telles que l'ANÉMIE, le RACHITISME, la SCROFULE, la PHITIRIE, etc.

Au premier indice de FATIGUE, de PALEUR, de MANQUE D'APPETIT, ou de SOMNOLÉNCIE, donnez de l'OVONOL à vos ENFANTS. Vous ne serez pas déçu par les résultats.

En vente chez tous les pharmaciens ou envoyé par la poste, \$1.00 la bouteille. Cie Chimique Franco-Américaine, Ltd., 1570, rue St-Denis, Montréal.

MLLE CARTIER

LA FILLE DE SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER EST ARRIVÉE A MONTREAL HIER SOIR

Mlle Hortense Cartier, fille de sir Georges-Etienne Cartier, un des Pères de la Confédération, est arrivée à Montréal hier soir à bord du *Mégantic*, de la White-Star, dont elle est l'invitée depuis son départ de Cannes où elle habite depuis 54 ans.

Un groupe de Canadiens-Français s'était porté au débarcadère de la White-Star, pour acclamer Mlle Cartier et c'est au chant de l'hymne national qu'elle a foulé la terre natale.

Parmi ceux présents, mentionnons: l'échevin Léon Trépanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, représentant la ville de Montréal; MM. E.-W. Villeneuve, le Monty, et Mme Monty, M. N.-K. Laflamme, M. H.-L. Auger, Romeo Casson, Anatole Plante, député de Mercier, Georges Etienne Cartier, Hélène Cartier, Gertrude Cartier, Jacqueline Cartier, Jacques N. Cartier, G. L'Africain, Marguerite Déziel, Jean-Marie Déziel, Paul Déziel, Paul et Maurice Monty, J.-L.-K. Laflamme, Jacques et Arthur Laflamme, Mme Jules Fournier, Marc Fournier.

M. Léo S. Tobin, gérant du service des passagers de la White-Star et M. Laurent Turcotte, chef du service français de la publicité de la même compagnie, accompagneront Mlle Cartier de Québec à Montréal.

Mlle Cartier, malgré ses 78 ans, ne semblait pas du tout fatiguée du voyage lorsque les membres du comité de réception montèrent à bord pour lui souhaiter la bienvenue. Elle se rendait vers elle et, au cours de la brève conversation qui suivit elle donna ses impressions sur notre époque.

Mlle Cartier désapprouve les modes féminines des temps modernes. Elle n'aime pas l'habitude qu'ont les femmes de fumer et elle considère comme une abomination la mode de porter les jupes courtes anti-féminité, elle croit que les femmes doivent laisser à leurs maris le soin de discuter les questions politiques.

La fille de sir Georges est heureuse de revoir le Canada et surtout Montréal. Elle se souvient de l'époque où la rue Sainte-Catherine n'avait de trottoir que d'un côté de la rue et où il fallait faire bien attention pour ne pas patauger dans la boue. Les temps sont changés, dit-elle, lorsqu'on lui eut dit que la rue Sainte-Catherine est aujourd'hui l'artère commerciale de Montréal.

Mlle Cartier rappelle ensuite les jours d'Edouard VII, qu'elle a bien connus. Elle a reçu à sa villa de Cannes le roi Georges et le duc de Connaught.

Mlle Cartier raconte ensuite l'aventure qui lui est arrivée à Québec où les officiers de l'immigration lui ont posé toutes les questions ordinaires: son nom, son âge, si elle pouvait lire, et écrire, si elle avait des parents au Canada, si elle avait été naturalisée sujette britannique. La routine est la routine, dit Mlle Cartier avec un sourire.

Après la réception, la fille de sir Georges a été conduite au Ritz-Carlton par M. Trépanier et les autres membres du comité de réception. Là elle a dit aux reporters sa hâte d'assister aux fêtes de la Confédération à Ottawa et de faire le voyage à travers le Canada, comme l'invitée du *Pacifique Canadien*. Elle ira probablement aussi à Toronto, l'invitée du *Woman's Council*.

Parmi les autres passagers du *Mégantic*, qui accosta à 8 heures 30, après un traversée sans incidents, mentionnons: MM. les abbés Joseph Picotte, curé de Saint-Pierre-Claver et son frère M. Zacharie Picotte, et M. l'abbé A. Picotte.

Blessées dans un accident

UN TRAMWAY FRAPPE L'AUTO DE MMES J.-L. SAINT-JACQUES ET MAURICE DUGAS

Mme J.-L. Saint-Jacques, domiciliée au no 455, avenue Outremont, et Mme Maurice Dugas, domiciliée au no 454, avenue Outremont, ont été blessées lorsqu'un tramway de la rue Frontenac a frappé l'automobile de M. Saint-Jacques dans laquelle toutes deux avaient pris place avec M. Saint-Jacques, ses deux fils et M. Maurice Dugas. L'accident s'est produit au croisement de la rue Sherbrooke et de la rue Frontenac. L'automobile a été très endommagée. On a transporté Mmes Saint-Jacques à l'hôpital Notre-Dame et Mme Dugas à l'hôtel-Dieu. L'état des deux blessées n'est pas grave.

Convention conservatrice nationale

DISTRICT ELECTORAL DE SAINT-JACQUES

Une assemblée des électeurs conservateurs du district électoral de Saint-Jacques aura lieu le mercredi 15 courant, à huit heures du soir, à la paletterie de l'Association Athlétique Nationale, no 80, rue Cherrier.

Le but de cette assemblée est de procéder au choix des délégués à la convention conservatrice de Winnipeg.

Tous les électeurs conservateurs résidant dans le comté sont invités.

Le syndicat catholique des plombiers

Le syndicat catholique des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage se réunit ce soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. M. C. Bernier, agent d'affaires, sera son premier rapporteur sur son entrée en fonction. Il donnera aux membres un aperçu de l'excellent travail qu'il aura aussi installation des officiers élus à la dernière réunion pour combler les vacances produites. En plus, on procédera à l'initiation de sept nouveaux membres recrutés au cours de la semaine dernière. Plusieurs visiteurs seront présents à la réunion. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Il est entendu que le syndicat recevra avec cordialité tous les membres qui, pour un motif quelconque, ont quitté le syndicat. Tous les membres réguliers sont priés d'assister sans faute. Par ordre.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Ce soir, salle principale des syndicats catholiques, assemblée générale du syndicat catholique des cordonniers, préparation de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste; rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. Il y aura aussi rapport du comité d'organisation du grand pique-nique du 17 juillet prochain.

CARROSSIERS SYNDIQUES

Le syndicat catholique des carrossiers se réunit demain soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, rapport de M. A. Auger, agent d'affaires. Initiation des nouveaux membres. Le secrétaire-financier invite tous les membres à s'acquiescer des contributions dues, afin d'être protégées par les assurances.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Les syndicats catholiques nationaux de Montréal, étant une institution vraiment nationale, participent à la grande parade de la Société St-Jean-Baptiste. La manière de prendre part à cette démonstration a été discutée vivement à la séance du Conseil Central des syndicats catholiques par les nombreux délégués présents. Il est décidé que l'Association des employés des postes, paradera avec le char allégorique de la Poste; que les autres syndicats paraderont à la suite du char de l'Imprimerie. Le Conseil Central retiendra aussi les services d'une fanfare. Tous les membres des syndicats catholiques qui désirent parader sont priés de se grouper dès 1 h. 30 p.m., à l'édifice des syndicats catholiques, le 24 juin prochain. On partira de cet endroit en corps pour prendre place dans le défilé.

Le syndicat du magasin a fait enlever par le Conseil Central des syndicats catholiques deux résolutions intéressantes qui seront présentées pour discussion au prochain congrès de la C.T.C.C. La première demande qu'une loi soit votée pour rendre illégal tout renvoi d'employé parce qu'il aura chômé une fête d'obligation catholique; la deuxième invite la C.T.C.C. à former dans les différents centres de la province des syndicats catholiques du magasin, afin de permettre à ceux-ci de se former en fédération le plus tôt possible. Ces résolutions ont été présentées par J. L. Fecteau, secrétaire du syndicat du magasin No 1.

Le comité d'organisation a fait un rapport de très grand intérêt. Il a donné des explications complètes sur la tentative de désagrégation avortée du syndicat catholique des plombiers. Aux applaudissements généraux et enthousiastes des délégués, on apprend que M. C. Bernier l'actuel président du Conseil Central avait été élu agent d'affaires des plombiers et des électriciens. Une ovation fut faite à M. Germain Dural, délégué du syndicat des plombiers, pour sa fidélité au syndicalisme catholique; spontanément, l'assemblée vota des félicitations à M. J.-B. Delisle, organisateur, à MM. H. Vinet, O. Pilon, et à tous ceux qui avaient collaboré à remettre en bonne situation le syndicat des plombiers. M. Bernier annonça que le syndicat avait déjà quarante membres anciens et nouveaux et que dans un très court espace de temps, le syndicat doublerait l'effectif qu'il avait lors du coup monté par les officiers mécontents. Il fut noté aussi que les syndicats de la construction sont déjà au nombre de sept: menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, plâtriers, électriciens, journaliers-manoeuvres. Un grand nombre de chantiers sont sous contrôle légal et les syndicats du bâtiment ont en main pour plus de \$6,000,000 de travail à exécuter.

Le comité fit rapport aussi des négociations entreprises par le syndicat No 1 du textile pour l'obtention d'une augmentation de salaire de 13 1/2%. Les perspectives sont excellentes; une première entrevue a déjà eu lieu entre les autorités de la Cie et les délégués des gars de métier et fait rapport partiel de l'audition des livres du Conseil. M. L. Lanoix, délégué à la Journée catholique des Trois-Rivières, a fait aussi un rapport de son voyage. M. l'abbé Paquin, aumônier des syndicats catholiques de Lachine, a discuté avec les délégués quelques points de l'organisation du prochain Congrès de la C.T.C.C.

FETE DU TRAVAIL

Ce soir, Bureau des syndicats catholiques, à 8 h. 15, réunion du comité de la Fête du travail des syndicats catholiques.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage se réunit ce soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. M. C. Bernier, agent d'affaires, sera son premier rapporteur sur son entrée en fonction. Il donnera aux membres un aperçu de l'excellent travail qu'il aura aussi installation des officiers élus à la dernière réunion pour combler les vacances produites. En plus, on procédera à l'initiation de sept nouveaux membres recrutés au cours de la semaine dernière. Plusieurs visiteurs seront présents à la réunion. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Il est entendu que le syndicat recevra avec cordialité tous les membres qui, pour un motif quelconque, ont quitté le syndicat. Tous les membres réguliers sont priés d'assister sans faute. Par ordre.

SYNDICAT DES PRESSIERS No 1

Le syndicat catholique des pressiers de travaux de ville s'assemble ce soir, à la salle No 4, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapports des officiers et des délégués. Rapport de M. G. Tremblay, agent d'affaires intermédiaire. Initiation des nouveaux membres. Tous les syndiqués sont priés d'assister. Par ordre.

ITALIEN TUÉ AU COURS D'UNE QUERELLE

Un Italien nommé Vincenzo Ciarelli, âgé de 48 ans, domicilié au no 391, rue Hamilton, a été mortellement blessé d'un coup de couteau par un compatriote nommé Domenico Niro, hier après-midi à la suite d'une querelle en pleine rue. La victime passait rue Hurlbut en compagnie d'un ami nommé Lorenzo Labataglia, qui est gardé comme témoin, lorsqu'il a rencontré Niro, qui se sont querellés au sujet de l'organisation d'une fête.

Niro s'est d'abord enfilé chez lui après avoir vu Ciarelli tomber. Il s'est ensuite rendu au poste de police de Ville-Emard où, montrant une entaille à sa main droite, il a dit au lieutenant Bêlec avoir été assailli par Ciarelli.

L'arrivée de S. E. Mgr Cassulo

Québec, 13. — Son Excellence Mgr André Cassulo, nouveau délégué apostolique au Canada est attendu à Québec le samedi 16 juillet, à bord de l'Empress of Scotland du Pacifique Canadien. Il s'embarquera à Gherbourg le 9 juillet.

Contrastes

La vallée du Saint-Laurent est une région remarquable par ses contrastes. Il n'y a pas d'autre endroit sur le continent américain où les vestiges d'une civilisation passée se mêlent aussi harmonieusement à ceux de la présente. D'anciennes constructions aux murs de chaume ou de briques, encore debout au milieu d'anciennes villages, y contrastent avec les centres industriels ou la vie moderne s'épanouissant dans son plein. On y retrouve encore l'habitant paisible, heureux de son sort, et suivant les traditions de ses ancêtres indifférent à la fièvre des progrès nouveaux.

Ce contraste est singulièrement frappant à la Malbaie où la société canadienne la plus distinguée se réunit au milieu d'une population simple et d'une vie rurale primitive, que Frontenac lui-même n'aurait pas de peine à reconnaître.

On trouve aussi, à la Malbaie, marqués de ce cachet d'antiquité, tous les amusements modernes: golf sur le plus beau terrain de golf du Canada — promenades en auto ou à cheval, bains de mer ou d'eau douce, canotage, tennis, et une vie sociale incomparable.

La gorge tranchée

La gorge tranchée d'une oreille à l'autre, un marchand de fruits nommé Joseph Legault, domicilié au no 92, rue Roberval, est mort en quelques minutes, sous les yeux de sa femme, hier matin. Mme Legault a déclaré à la police que son mari lui avait demandé d'aller nourrir son cheval avant profité de son absence pour se trancher la gorge. Le défunt était malade depuis quelque temps, selon Mme Legault.

Noyé en se baignant

Un jeune homme de 25 ans, William O'Donahue, s'est noyé en se baignant dans le lac Raymond, près de Val-Morin, samedi soir.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" --dirait Lafontaine

Avocat

Eugène Simard, b. a., l.l.i.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Dentiste

Dr Guillaume Laberge
CHIRURGIEN-DENTISTE
4625 AVENUE ST-DENIS MONTREAL
Près Mont-Royal 11-7-27

LE RADIO

Numéros intéressants

HEURE SOLAIRE
Lundi soir, à 8 h. 00, poste WEAF et chaîne John Barrow Wells, ténor.
Lundi soir, à 10 h. 15, au poste KOA, concert par le conservatoire de Denver. Les artistes interpréteront de la musique de Chopin.
Lundi soir, à 7 h. 30, au poste WCAE, Pittsburgh, "Hiss d'amour", sous la direction de Pascal Carroux, Marion de Paul, soprano, Frances Gooding, contralto.
Mardi soir, au poste WNYC, réception officielle à Lindbergh.
Mardi soir, au poste WLS, Chicago, le président Coolidge.
Mardi soir, au poste WBZ, à 8 h. 00 le Boston String Choir.
Mercredi soir, à 8 h. 00 au poste WNYC, le capitaine Lindbergh.
Mercredi soir, à 8 h. 00 au poste WJZ, et chaîne, Michael Guskoff, violoncelle.

Programme de lundi

Postes canadiens
CFCP, 411 m. Montréal
12.35—Orchestre.

décès et maladie. Rapport de l'expert.

Ce soir, assemblée du comité exécutif. Rapports et discussions.

A LACHINE

Ce soir, assemblée du syndicat catholique des travailleurs en fer, à la salle des syndicats de Lachine, 15ème avenue, angle Saint-Louis.

Demain assemblée du syndicat catholique des ouvriers en construction. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Un accident d'auto

Cinq personnes ont été blessées dans une collision entre un automobile et un autobus sur le chemin de Sainte-Agathe, à un demi-mille au nord de Sainte-Agathe, vers 4 heures 30, hier après-midi. On croit que le chauffeur de l'automobile a perdu le contrôle de sa voiture. Voyant qu'une collision était imminente le chauffeur de l'autobus a arrêté sa voiture. Aucun des occupants de l'autobus n'a été blessé. Deux des blessés, Mme W. E. Blair, âgée de 34 ans, domiciliée au No 314, rue Marlowe, et Mme J. R. Reid, âgée de 35 ans, ont été transportées dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame. Un autre occupant de l'automobile, le mari de Mme Blair, a eu une jambe fracturée. Le fils des époux Blair et un M. Albert Walter, de Chicago, un invité, s'en sont tirés avec des blessures plutôt légères.

Le congrès des Forestiers

C'est demain matin que s'ouvrira à l'Assistance publique le seizième congrès provincial de l'Ordre des Forestiers catholiques. Les délégués, après la présentation de leurs lettres de créance, assisteront à 9 h. 30 à une messe spéciale avec sermon à Notre-Dame de Lourdes.

Après les séances de l'avant-midi et de l'après-midi, il y aura le soir à huit heures une grande initiation.

Grièvement blessés

Deux jeunes garçons, René Arsenault, âgé de 17 ans, domicilié au No 4478, rue Saint-Patrice, et Alfred Lalonde, âgé de 16 ans, domicilié au No 9, 2ème avenue, ville La Salle, ont été sérieusement blessés par un détonateur à dynamite qui avait ramassé sur une ligne de Ville La Salle. Le jeune Arsenault a perdu trois doigts de la main gauche et le jeune Lalonde a eu l'oeil gauche crevé.

M. A. Melotte

Québec, 13. (S.P.C.) — Un Belge du nom de A. Melotte, recevra le titre de commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole de la province de Québec, pour services rendus à la cause agricole, dans l'amélioration des méthodes de culture.

Italian tué au cours d'une querelle

Un Italien nommé Vincenzo Ciarelli, âgé de 48 ans, domicilié au no 391, rue Hamilton, a été mortellement blessé d'un coup de couteau par un compatriote nommé Domenico Niro, hier après-midi à la suite d'une querelle en pleine rue. La victime passait rue Hurlbut en compagnie d'un ami nommé Lorenzo Labataglia, qui est gardé comme témoin, lorsqu'il a rencontré Niro, qui se sont querellés au sujet de l'organisation d'une fête.

Niro s'est d'abord enfilé chez lui après avoir vu Ciarelli tomber. Il s'est ensuite rendu au poste de police de Ville-Emard où, montrant une entaille à sa main droite, il a dit au lieutenant Bêlec avoir été assailli par Ciarelli.

L'arrivée de S. E. Mgr Cassulo

Québec, 13. — Son Excellence Mgr André Cassulo, nouveau délégué apostolique au Canada est attendu à Québec le samedi 16 juillet, à bord de l'Empress of Scotland du Pacifique Canadien. Il s'embarquera à Gherbourg le 9 juillet.

Contrastes

La vallée du Saint-Laurent est une région remarquable par ses contrastes. Il n'y a pas d'autre endroit sur le continent américain où les vestiges d'une civilisation passée se mêlent aussi harmonieusement à ceux de la présente. D'anciennes constructions aux murs de chaume ou de briques, encore debout au milieu d'anciennes villages, y contrastent avec les centres industriels ou la vie moderne s'épanouissant dans son plein. On y retrouve encore l'habitant paisible, heureux de son sort, et suivant les traditions de ses ancêtres indifférent à la fièvre des progrès nouveaux.

Ce contraste est singulièrement frappant à la Malbaie où la société canadienne la plus distinguée se réunit au milieu d'une population simple et d'une vie rurale primitive, que Frontenac lui-même n'aurait pas de peine à reconnaître.

On trouve aussi, à la Malbaie, marqués de ce cachet d'antiquité, tous les amusements modernes: golf sur le plus beau terrain de golf du Canada — promenades en auto ou à cheval, bains de mer ou d'eau douce, canotage, tennis, et une vie sociale incomparable.

Détails compl. auprès de tout

Notaire

Horace Lippé
Placements d'argent —
Réglement des successions —
Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES — MONTREAL

Notaire

Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques — Montréal

Postes américaines

WEAF, 462 m. New-York
7.30—Musique à cordes.
8.00—G. O'Brien, ténor.
8.30—Fanfare Goldmans.
10.00—Opéra: "Il Trovatore".
10.30—Boxy.
7.30—Musique.
9.00—Musique.
10.00—Musique.
8.30—Quatuor.
8.40—Edna Burroughs, pianiste.
9.00—Musique.
10.00—Virginia Richards, soprano.

Postes canadiens

CFCP, 411 m. Montréal
12.35—Orchestre.

Le 24 juin à Génier

Génier, Ont., 13 (Spécial au Devoir). — Un groupe de Canadiens français de Génier, Ont., sous l'initiative de leur curé, M. l'abbé Arthur Morency, avec le patronage du député du comté, M. Joseph Braddette, organisent la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

Mercredi, le 22 juin, à Génier, Ont., auront lieu de grandes manifestations religieuses et patriotiques. Tous les Canadiens français du Témiscamingue, Ont., sont invités à y venir fêter leur fête nationale. Bien souvent, on dit, et peut-être avec raison, que les Canadiens français de ces nouvelles régions ne donnent pas signe de vie. Ne craignons pas de faire trêve à nos lourds travaux, groupons-nous sur "ces nouvelles plaines de l'Ouest", fraternisons, acquérons de la solidarité, de la force nationale. Faisons vivre dans un patriotisme éclairé notre foi et nos traditions, ne laissons pas tomber dans un "majestueux silence" l'oubli de notre langue et de nos droits.

Le président de ces fêtes, M. J. Ferdinand Génier, déclare qu'avec l'entraide qu'on y met de toutes parts, la fête sera grandiose. Voici du reste le programme. A 10 h. a.m. messe solennelle chantée par l'abbé Joseph Génier, curé de North-Corbalt, Ont. Sermon en pleine air par l'abbé Joseph Morency, curé de Kirkland Lake, Ont. Procession. "Voitures allégoriques", dîner à midi. A deux heures, discours patriotiques, des orateurs connus porteront la parole. A 4 h., courses et amusements sur le terrain des jeux. Partie de balle au camp "Cochrane vs Génier", souper à 6 h. 30. A 8 h. 30 p.m., grande séance récréative. Feu d'artifice.

A la villa Manrèse

CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE

Québec, 13 (D.N.C.) — Les progrès de l'oeuvre des retravaux fermées à Québec obligent la Villa Manrèse à l'automne dernier une aile de quatre étages a été ajoutée à la maison afin de pouvoir mettre quarante chambres à la disposition des retraités. Ces chambres ont été occupées presque chaque semaine par des groupes paroissiaux ou professionnels. C'est ainsi que jeudi dernier arrivait en automobile un groupe de 43 de la paroisse Saint-Pamphile de L'Islet — distance de 90 milles — organisé par la Cour No 993 des Forestiers catholiques. L'ancienne chapelle étant trop petite, une nouvelle, plus vaste et ornée de plusieurs autels pour les retraités des prêtres, sera construite et sera l'emplacement de la grande serre à droite de la maison. On est à démolir actuellement cette serre et les travaux de construction commenceront à la fin du mois. Cette nouvelle chapelle mesurera 56 pieds par 25. La sacristie qui l'aura à la maison aura 16 pieds de long.

Les guides historiques

L'Association des guides historiques de Montréal a tenu, vendredi dernier, l'élection de ses officiers. M. Wilfrid Ducaup a été, à l'unanimité, réélu président. Les autres officiers sont: premier vice-président, M. Arthur Faillie; 2e vice-président, M. Willie Smith; secrétaire, M. Eugène Dubuc; trésorier-gérant, M. Henry E. Lynch; conseillers, MM. Eusèbe Ménard, Lorenzo Barbeau, Jules Tanguay, F.-S. Doiron.

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Secrétariat, 681, rue Lagacétière Est — Téléphone: Cherrier 5990.

MOT D'ORDRE: Tous nos cercles au grand complet devraient être à l'heure d'adoration, vendredi, 17 juin prochain.

VERS LE ROI D'AMOUR

Vendredi, samedi et dimanche, 17, 18 et 19 juin, il y aura triduum eucharistique au Saint-Enfant-Jésus. Le 17 au soir à 8 heures, c'est l'heure des jeunes gens. Le Christ-Roi fait appel à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française et la supplie de venir renouveler sa consécration à son divin Cœur.

Il faut qu'il règne dans la famille d'abord, afin de régner ensuite dans la société. Roi, Jésus-Christ l'est par droit de naissance. Il étend son domaine d'une mer à l'autre. Le Seigneur-Dieu Lui a donné le trône de David, son père; et Il doit régner éternellement sur la maison de Jacob.

Roi, Il l'est par droit de conquête. Il s'empare des âmes dans le rachat de son sang; Il a cloué à la croix le décret de mort porté contre les; Il en a effacé toutes les lettres.

Roi, Il l'est par élection. Il nous a été donné au saint baptême; et tous les jours nous ratifions un si digne choix par la confession publique au christianisme.

Roi, par élection, Il l'est surtout pour les jeunes gens qui L'ont choisi spontanément pour leur maître et leur ami. Sur les pas de saint Louis de Gonzague, le saint des grands desirs qui occupe au ciel un trône plus élevé, les jeunes gens pour clore l'année aloysienne veulent affirmer leur énergique résolution de mettre en pratique le programme de vie qu'ils ont signé au mois de décembre dernier, et que des camarades ont remis entre les mains du Souverain Pontife:

1o Nous voulons rester inébranlables dans la foi catholique en dépit de l'infidélité et de la défection des autres.

2o Nous aimerons l'Eglise, épouse du Christ, et c'est comme notre père que nous voulons la défendre contre ceux qui la haïssent.

3o Nous considérons comme un devoir et un honneur d'acquiescer une culture intellectuelle catholique, une connaissance approfondie de notre religion.

4o Sachant qu'il n'y a pas de force d'âme véritable sans la victoire sur les passions, nous voulons à l'exemple de saint Louis et de saint Stanislas conserver intacte la pureté de nos âmes, et chercher dans la communion fréquente et dans une dévotion spéciale à la très sainte Vierge ses principaux moyens de rester purs.

5o Nous voulons enfin, dans nos rapports avec le prochain, garder toujours la manière catholique: loyauté et franchise envers tous, respect et gratitude envers nos parents et nos bienfaiteurs, amitié chrétienne entre nous, générosité, vœux surnaturels dans nos relations avec les inférieurs et les plus faibles, voilà les vertus que nous voulons pratiquer.

Le 17 au soir, à 8 heures, dans l'église du Saint-Enfant-Jésus et sous l'œil bienveillant et paternel de Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française et tous les autres gens qui voudront bien se joindre à eux prient le Sacré-Cœur de bénir ces résolutions; ils Le supplient par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et de leurs saints patrons de leur accorder la grâce nécessaire pour être fidèles à ce programme de vie, et pour travailler dans la mesure de leurs forces à devenir des apôtres qui feront le Christ dans les âmes et la société par la communion fréquente et même quotidienne.

Abbé Philippe PERRIER.

LE CONGRES REGIONAL D'OTTAWA

Nos camarades de la région d'Ottawa tenaient, dimanche, le 5 juin, un congrès du printemps. Là-bas, comme ici, c'est toujours avec enthousiasme que les membres de l'A.C.J.C. se rendent à ces réunions si fructueuses pour notre association.

Sept cercles sur huit étaient représentés, le cercle absent avait des raisons majeures: il est situé à trois cents milles de la ville d'Ottawa.

Les congressistes furent reçus avec la plus charmante camaraderie par les membres du vaillant cercle de Mazeno, de la paroisse sainte-Famille, à Ottawa-Est.

Le terme de vaillant appliqué au cercle de Mazeno est plus qu'un vague compliment: ce groupe qui compte une quinzaine de membres trouve les moyens de vivre d'une vie débordante dans une paroisse composée de quatre-vingt-trois familles canadiennes-françaises et de quelques quatre cents familles anglaises.

La séance de l'après-midi fut consacrée à l'étude de l'épargne au point de vue individuel.

Le camarade Pierre Pelletier, du comité régional d'Ottawa, qui présente le travail traita la question avec beaucoup d'originalité et de sens pratique.

Il sut, par des faits forts bien trouvés nous faire toucher du doigt certaines lacunes du budget le plus économique d'entre nous et établir un système de comptabilité individuelle digne d'être suivi par tous.

Après les allocutions d'usage le congrès se termina par le salut du Saint-Sacrement.

Le comité régional d'Ottawa est bien décidé à mener une campagne

bien compte qu'ils occupent un poste difficile et aussi avec quelle vigueur mènent-ils la campagne de résistance aux infiltrations étrangères.

À la séance du matin du congrès chaque secrétaire vient faire rapport des activités de son cercle durant le dernier semestre. Pour la piété et l'étude c'est à peu près la même chose que chez nous. Mais au chapitre action les rapports deviennent une nomenclature de victoires, de coups brillants portés à l'insanité qui menace de toutes parts notre caractère national.

Oh! certes, nos amis d'Ottawa n'y vont pas de main morte; à l'audition de certains rapports on aurait cru entendre quelque antique guerrier nous chanter les hauts faits qu'il illustre: cela sent l'épopée, cela sent la poudre...

Et tout ce travail a été fait par des jeunes, membres de la même association que nous; comme nous avons le droit d'être fiers de la partie d'une association capable d'amener la jeunesse à poser de tels actes.

La séance de l'après-midi fut consacrée à l'étude de l'épargne au point de vue individuel.

Le camarade Pierre Pelletier, du comité régional d'Ottawa, qui présente le travail traita la question avec beaucoup d'originalité et de sens pratique.

Il sut, par des faits forts bien trouvés nous faire toucher du doigt certaines lacunes du budget le plus économique d'entre nous et établir un système de comptabilité individuelle digne d'être suivi par tous.

Après les allocutions d'usage le congrès se termina par le salut du Saint-Sacrement.

Le comité régional d'Ottawa est bien décidé à mener une campagne

active de propagande et nous ne pouvons que lui souhaiter plein succès dans sa tâche combien difficile, mais aussi combien nécessaire pour la jeunesse, pour la patrie.

René PERRAULT, du secrétariat régional.

L'EPARGNE DES ENERGIES

Il n'y a pas que l'argent et le temps qui puissent et doivent être épargnés; dans un article précédent nous avions fait une énumération, et le relisant, je relève l'épargne de nos énergies.

Que de belles choses nous pourrions dire sur cette économie si importante et pourtant si négligée. Nous avons en nous, les jeunes, une telle somme de courage, de ténacité, d'énergie, que des gens sérieux ne craignent pas de dire que nous sommes une force.

Oui, en effet, mais quel usage en faisons-nous de cette force? Je ne peux pas croire, qu'en règle générale, un jeune homme ne se dépense pas; dans ce domaine il ne saurait y avoir de neutralité; il faut se donner coûte que coûte, soit au bien, soit au mal. Et maintenant, si nous jetons un coup d'œil autour de nous, à quoi s'occupent les jeunes? Danses, cinémas, soirées tapageuses, lectures frivoles et inutiles, amusements; la jeunesse s'amuse, frofote, et... attend. Elle se donne follement; c'est un gaspillage malheureux d'énergie. On oublie beaucoup trop que l'intelligence et la science ne servent à rien sans énergie, sans une volonté qui domine et dirige tous nos efforts.

N'a-t-on pas vu de ces jeunes gens merveilleusement doués, végétant toute leur vie, faute de volonté. D'autres, au contraire, qui paraissent moins favorisés de la nature, sont arrivés à des résultats étonnants, uniquement parce qu'ils avaient voulu et se dépensés: "Ceux-là ont fait leur trouée dans la vie, comme cette petite phalange macédonienne, toute frustrée et mystique qu'elle était, fit la sienne jadis dans l'immense et brillante armée des Perses. C'est Dollard des Ormeaux, LeMoine d'Iberville, Louis Joliette, qui, dans notre histoire, nous rappellent ce que donne la volonté d'arriver; eux, n'ont pas craint la sueur, et comme elle a été féconde! Leur travail, ils l'ont accompli avec peine, mais avec ténacité, mais ils ont accompli des œuvres qui demeurent.

Au milieu des dangers qui nous environnent de toutes parts, restons-nous indifférents? Cette conduite serait indigne d'un jeune homme catholique. Nous prendrons au contraire notre part dans le combat! Là, notre place est toute indiquée; comprenant bien la nécessité de l'effort que nous aurons à faire, nous n'irons pas gaspiller aveuglément une force que nous réclamons la religion et le pays.

Faisons des économies d'énergie, c'est à ce compte que nous serons des hommes. N'allons pas offrir le meilleur de nous-mêmes à des agents du mal qui ne veulent que notre destruction... en nous amusant. Ouvrons les yeux, il en est temps encore; préparons nos armes.

Le groupe de la paroisse Saint-Charles est fidèle à la tradition qui veut que chaque mois le comité reçoive le rapport demandé. Ainsi périodiquement nous voyons les faits et gestes de Vimont.

Voici le rapport du mois de mai: Le premier dimanche du mois, 21 membres firent la communion dans le sanctuaire, le lendemain, presque tout le même groupe participa à la cérémonie du chemin de la Croix. Le premier vendredi du mois, 19 membres assistèrent à l'Heure Sainte.

Le cercle a tenu durant le mois ses deux réunions régulières, de même que le conseil.

Enfin sur la demande du Rév. Frère directeur de la communauté, le cercle accepte de faire au profit des prix des élèves de l'Académie Saint-Charles, une séance dramatique et musicale, séance qui a eu un beau succès.

Nous souhaitons au cercle Vimont de continuer à marcher aussi vigoureusement: Nous comptons sur lui et nous voulons bien qu'il le sache.

J. O.

L'A.C.J.C. au congrès diocésain

PROGRAMME

Vendredi

Voici le programme de la cérémonie qui aura lieu le 17 juin, vendredi, au Saint-Enfant-Jésus, à l'occasion du congrès eucharistique diocésain.

7h. 30 p.m. — Réunion au cercle paroissial, 62 boulevard Saint-Joseph. — Formation de la procession. — Défilé par les rues Boulevard St-Joseph, St-Laurent, Parc La Haye.

8h. p.m. — Chapelet. — Bienvenue par M. le curé Perrier. — Sermon par le R. P. Louis Lalonde, S.J., "La Royauté du Christ sur les jeunes". — Allocution de S. G. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield. — Allocution de S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal. — Salut du St-Sacrement. — Consécration de l'A.C.J.C. au Sacré-Cœur par M. Lionel Leroux, N.P., président général.

Dimanche soir, 19 juin

Réunion de tous les jeunes gens. Défilé avec drapeaux et bannières par la rue Laurier, à l'est de la rue St-Dominique.

Au retour, salut du St-Sacrement sur le balcon de l'église.

La vieille dame s'inquiète, questionne: — Qu'est-ce qui s'est passé? Ghislaine lui dit la pénible scène.

— Il a souvent de ces crises de désespoir, dit Mme Pawell, et rien ne peut le consoler. Ma pauvre enfant, vous assisterez à bien des tristesses. Je crains que votre courage ne défaille.

— Ne le pensez pas, madame, et si je puis vous servir, usez de moi. N'allez-vous pas auprès de lui?

— Joë m'appellera si c'est nécessaire. Dans ses crises, Philippe ne veut que Joë. Néanmoins, je vous saurais gré de ne pas me laisser seule. J'ai tant d'appréhension quand je le vois en cet état. Plusieurs fois déjà, j'ai dû recourir au médecin pour calmer de terribles accès de fièvre.

Lisez-moi les journaux; cela me distraira.

Elles rentrèrent dans le petit salon et prirent place auprès d'une fenêtre filtrant un jour avare bien que les rideaux en fussent grands ouverts. Mais les arbres étaient si serrés que le soleil perçait à grand-peine les feuillages.

— Il faut tâcher de sortir de soi-même, remarqua mélancoliquement

elle sortit en hâte. Dans le corridor, elle croisa Joë et lui dit: — Votre maître paraît malade.

En bas, Mme Pawell l'attendait. La voyant pâle et tremblante, la

vous avez pu comparer...

Il leva sa béquille et d'un coup brutal creva la tête superbe.

— Oh! s'écria Ghislaine, Quel malheur!

— Pour qui?

Elle ne répondit pas. Il s'écroula sur un fauteuil et se mit à rire, d'un rire spasmodique, pareil à des sanglots.

— Il est fou", se dit la jeune fille épouvantée.

Et, se rapprochant:

— Monsieur vous souffrez; voulez-vous?

— Rien: je ne veux rien. Allez-vous-en.

Elle sortit en hâte. Dans le corridor, elle croisa Joë et lui dit:

— Votre maître paraît malade.

En bas, Mme Pawell l'attendait.

La voyant pâle et tremblante, la

FEMME QUI POUVAIT A PEINE MARCHER

Mme Jameson raconte comment elle a recouvré sa santé par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Hamilton, Ont. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et ne voudrais plus m'en passer. Je souffrais tant de maladie féminine que je pouvais à peine marcher, et j'étais épuisée, pouvant à peine faire mon travail domestique. Je restais au lit trois ou quatre jours à la fois. Une amie me



dit d'essayer votre Composé Végétal. Après en avoir pris deux bouteilles, je commençai à vaquer à mes devoirs. J'en ai pris dix bouteilles en tout, et je suis maintenant en parfaite santé et fais tout mon ouvrage. J'ai aussi employé le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham, et je le trouve excellent. Mais je dois ma santé au Composé Végétal. Même si le prix était plus élevé, je ne m'en passerais pas." — Mme Nellie Jameson, 806 East Canton St., Hamilton, Ont.

Vous sentez-vous quelquefois épuisée, nerveuse et faible? Prenez alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il est excellent pour cela. Il soulage toujours, et si vous le prenez régulièrement et avec constance, il fera disparaître cet état!

on nous les demande, et ensuite partons, sûrs que rien ne résistera à ce bataillon de jeunes hommes énergiques qui savent bien ce qu'ils veulent.

"Et, jeune homme, retiens ceci: pour atteindre au succès, la science, une intelligence exceptionnelle, la richesse même qui nous donne sur nos rivaux une si réelle avance, rien de tout cela ne t'est nécessaire. Ce qu'il te faut c'est l'indomptable entraînement, c'est l'effort continu, l'effort redoublé comme le choc de ces antiques béliers, dont la tête de fer finissait par renverser les murailles et forteresses.

"Si tu possèdes cette virilité, si tu es un homme plus homme que les autres, et un chrétien plus chrétien que les autres, je réponds de tout. L'énergie est la vertu triomphante, la puissance des puissances, la reine du monde."

Claude VIEILLOT

FAITS ET GESTES

BARTHELEMY-VIMONT

Le groupe de la paroisse Saint-Charles est fidèle à la tradition qui veut que chaque mois le comité reçoive le rapport demandé. Ainsi périodiquement nous voyons les faits et gestes de Vimont.

Voici le rapport du mois de mai: Le premier dimanche du mois, 21 membres firent la communion dans le sanctuaire, le lendemain, presque tout le même groupe participa à la cérémonie du chemin de la Croix. Le premier vendredi du mois, 19 membres assistèrent à l'Heure Sainte.

Le cercle a tenu durant le mois ses deux réunions régulières, de même que le conseil.

Enfin sur la demande du Rév. Frère directeur de la communauté, le cercle accepte de faire au profit des prix des élèves de l'Académie Saint-Charles, une séance dramatique et musicale, séance qui a eu un beau succès.

Nous souhaitons au cercle Vimont de continuer à marcher aussi vigoureusement: Nous comptons sur lui et nous voulons bien qu'il le sache.

J. O.

NOTES BREVES

Avant que d'être une réunion d'individus ou de groupes, l'A. C. J. C. est un programme.

Ce programme est si vaste, si élevé, si bien hiérarchisé, que je n'hésite pas à placer l'Association immédiatement après les congrégations religieuses.

La pratique intégrale et volontaire d'un tel programme ne peut que produire d'heureux et abondants fruits chez les individus et, par réflexion, dans la société.

L'épargne sera étudiée au congrès fédéral, les 1, 2, 3 juillet prochains, à Saint-Hyacinthe: préparons-nous-y.

À Saint-Hyacinthe, tous les cercles, même les collégiaux, DE-

te de l'horrible changement. Philippe aurait eu le courage de mourir en héros, il n'a pas celui de vivre en misérable.

La science de la douleur est un don précieux; il ne possède pas cet inestimable trésor. Il entre en perpétuelle révolte contre sa destinée, maudit Dieu qui la lui inflige, exécute les hommes qui ne souffrent pas comme lui... Avant la guerre (elle baissa la voix pour une confidence plus délicate) il était le plus bel officier des hussards, le plus intelligent, le plus brave, et si doux, si bon, bon et doux comme les forts. Un brillant avenir se préparait pour lui; un grand bonheur aussi. Il devait épouser une jeune fille belle et de grande noblesse qu'il aimait de toutes ses forces... Elle s'est mariée, il y a huit jours. C'est pourquoi vous le trouvez si terriblement surexcité. Je ne sais ce que le malheureux avait pensé, quel espoir irréalisable son esprit avait forgé. Sans doute se flattait-il de guérir et qu'elle l'attendrait... Il l'aimait d'un si intense amour qu'il croyait en elle et, follement s'imaginait être tout pour elle comme elle était tout pour lui. Qui pourtant oserait la blâmer? Il

aurait dû à une femme un courage surhumain pour épouser l'être misérable que Philippe est devenu.

— Il faudrait seulement assez de tendresse, protesta Ghislaine. Quand une femme aime véritablement, le sacrifice de soi lui semble léger. La fiancée de lord O'Brian devait devenir sa femme. C'est une âme faible. Pardon, madame, je n'ai pas qualité pour juger ces choses. Par quel journal vais-je commencer votre lecture?

Mais avant que Mme Pawell eût répondu, Joë entra.

— Milord est mal, dit-il.

— Envoyez tout de suite, Joë, chercher un docteur au bourg. On trouvera bien un médecin. En connaissez-vous un, mademoiselle?

— J'arrive dans le pays, madame, mais Mme Temple, de l'auberge voisine d'ici, doit sûrement...

— C'est juste, vite, Joë, allez chez Mme Temple. Montez avec moi, mademoiselle de Kerhir; vous pourriez peut-être m'aider à soulager le malheureux.

Lord Philippe était étendu sur le divan de son cabinet, rigide comme s'il était mort. En se penchant, on percevait cependant un souffle court, inégal, et de légers mouvements des mains abandonnées le

EATON

Deux Economies de Juin dans les

TRAVAUX A L'AIGUILLE



Jolies Robes pour Dames

Economie de juin, mardi.

Dessinées sur linon vert, tan, bleu ou mauve, confectionnées sauf le bord, et joliment bordées de cretonne de couleurs. Moyennes et grandes tailles. **.79**

Coussins de Boudoir

Economie de juin, mardi.

Dessinés sur linon rayé ombré rose, pêche, bleu ou mauve, ou sur organdi pêche, blanc ou jaune. Dessins variés. **.29**

Bourrures de Kapok

pour les coussins précédents. Economies de juin, mardi, **.29**

THE T. EATON CO. DE MONTREAL

VRONT avoir un représentant officiel.

Cependant, si nous ne devons compter que sur la présence des représentants de cercles, l'assistance serait insuffisante pour satisfaire nos espérances, car nous voulons avoir de Montréal... 200 membres.

Ceci signifie que chaque cercle doit fournir au moins 5 membres.

Demandez 5 membres, c'est n'être pas exigeant, si l'on tient compte a) que les 1, 2 et 3 juillet sont jours chômés; b) que le congrès est une manière pratique entre toutes de fêter la Confédération; c) que l'épargne est un terrain encore totalement inexploré, ce qui garantit contre toute redite, et promet un intérêt extraordinaire; d) que la modicité des frais est incroyablement faible, au maximum, pour près de trois jours.

Les cercles, pendant les vacances, tiendront des réunions, moins sévères que les assemblées régulières, si l'on veut, mais tout de même, garderont les membres en contact.

C'est pendant les vacances que le conseil des cercles trace le programme du prochain terme. De la sorte, septembre trouve tous les groupes prêts à la besogne.

Au revoir, à vendredi soir, au Saint-Enfant-Jésus.

P. M.

Congrès général

Le congrès fédéral aura lieu les 1er, 2 et 3 juillet à Saint-Hyacinthe sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Fabien-Zoël Decelles. — Sujet au programme: l'épargne.

Pèlerinage international les 16, 17 et 18 septembre. Sujet d'études: Apostolat des associations de jeunesse catholique auprès de la jeunesse ouvrière.

À Saint-Hyacinthe, tous les cercles, même les collégiaux, DE-

PELERINAGE A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE "VILLE-MARIE"

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Lundi, le 20 juin 1927, par le Vapeur "Quebec".

Arrêt à Sagat. Directeur: l'abbé ERNEST MARSAN, curé de Chambly Canton. Départ du quai Victoria à 4 heures (heure avancée) retour mercredi à 6 heures a.m. Billets: adultes, \$5.00; enfants, \$2.50. Buffet à bord. Cabine intérieure, \$8.00; Cabine extérieure, \$6.00. Attention spéciale aux commandes par correspondance. Services d'hôpital dirigés par les Soeurs de l'Espérance. S'adresser à l'abbé ERNEST MARSAN, curé de Chambly Canton, A Montréal, ED. ARCHAMBAULT, 312 Ste-Catherine Est; PRESBYTERE STE-CUNEGONDE, 1537 St-Jacques, Uptown 1508; PRESBYTERE ST-BENIL, 1841, Notre-Dame Ouest, Tel. Westmont 0425; PRESBYTERE ST-JOSEPH, 300, Richmond, Main 3922; L'ABBÉ J.-A. AUBIN, 306 Richmond, Main 2241; AU FOYER NOTRE-DAME DE LA GARDE, 434, Lagacétière Ouest, Main 3334; A L'ABBÉ TETREAULT, curé de Notre-Dame, Sorel. — Ottawa, chez DESMARIS & ROBITAILLE, 121 rue Rideau.

Convocations

CE SOIR

DE LA MENNAIS: Réunion régulière à 8 h. p.m.

DIES-ORMEAUX: Réunion régulière d'étude à 8 h. 15 p.m. Débat sur l'alcool et la cigarette, entre Maurice Labelle et Marcel Labelle.

STE-JEANNE D'ARC: Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m.

LA HAYE: Réunion régulière à 8 h. p.m.

LECTIONS LANDRY: Réunion régulière à 8 h. p.m. Travail libre.

LANGEVIN: Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m.

LE MOYNE: Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m.

PIC: Réunion d'étude à 8 h. p.m.

STE-CATHERINE: Réunion régulière à 8 h. 15 p.m. Conférence sur un sujet d'actualité, par M. l'abbé Oreste Pilette, aumônier du cercle.

SAINTE-CROIX: Réunion régulière à 8 h. p.m.

ST-PIERRE-CLAUVER: Réunion régulière à 8 h. p.m.

ST-STANISLAS: Réunion d'étude à 8 h. p.m.

VIMONT: Réunion régulière à 8 h. p.m.

Sujet: Les écoles du Manitoba, par A. Calanque; travail secondaire, par M. l'abbé Poisson, aumônier du cercle; chronique par M. J. Bertrand.

NOTRE-DAME DE GRACE: Réunion régulière à 8 h. 15 p.m. Dernière assemblée de l'année. Rapport final. Elections.

MERCIER: COMITE REGIONAL: Réunion régulière à 8 h. p.m.

A 7 h. 30 p.m. TOUS LES CERCLES, à la salle paroissiale du Très St-Enfant-Jésus, 67, boulevard Saint-Joseph Est. Heure Sainte.

DIMANCHE

PIE X: Réunion en vue du service d'ordre de la procession de la Fête-Dieu.

Le voyage de la

Liaison française

Le groupe de Canadiens français qui fera le voyage de la Liaison Française, du 27 juin au 16 juillet, par train spécial du Chemin de fer National du Canada, sera des plus représentatifs. Toutes les régions de la province de Québec ou pratiquement auront des délégués à cette

excursion. On nous apprend aussi qu'un certain

COMMERCES ET FINANCES

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour la semaine dernière, avec comparaison à la semaine précédente et à la même semaine de l'an dernier :

Semaine finissant	1927	1926
11	4	12
Oufs, caisses	11233	11182
Beurre, boîtes	13070	14112
Fromage, mls	37085	25990
Voici les arrivages depuis le 1er mai au 11 juin, avec comparaison à la même période de l'an dernier :		
Oufs	89,068	117,400
Beurre	58,846	68,748
Fromage	102,484	169,632

LES PRIX DU GROS FARINE

Le marché de la farine est plus faible, mais sans changement de prix.

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Première patente	\$9.00
Deuxième patente	\$8.50
Farine forte à boulanger	\$8.30
Farine à pâtisserie	\$7.40

Le marché des engrais est très ferme, mais sans changement de prix. Le marché local est tranquille, mais il y a une très bonne demande pour exportation aux États-Unis.

Gru blanc, tonne \$41.25

Gru rouge, la tonne \$34.25

Son, la tonne \$32.25

Farine d'avoine roulée, 90 lbs \$3.85

Farine d'avoine roulée, 80 lbs \$3.45

BEURRE ET FROMAGE

Comme nous l'avons annoncé samedi, le prix du beurre est baissé d'un sou.

Il y a pas de changement sur le marché des fromages. La demande pour exportation est nulle.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:	
De crémère, en boîtes	35s.
De crémère, en blocs	36s.
De cuisine	30s. et 31s.
Fromage:	
Quebec, doux, meule 20 lbs	19s.
Quebec, doux, au morceau	29s.
Canadien fort, meule de 80 lbs	27s.
Canadien fort, au morceau	28s.
Kraft, boîte de 5 lbs	33s.
Kraft, boîte de 1 lb	35s.
Oka	35s.

ŒUFS

Le marché est plus faible, mais sans changement de prix. La production est moins abondante, mais il ne se fait pas d'exportation. La consommation est normale pour l'époque, mais elle va diminuer avec l'arrivée des fruits.

(Prix fournis par la maison Z. Dinages & Cie)

Extras	38s.
Premiers	36s.
Seconds	33s.

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Sirop:

Caniste de 1 gal. \$1.75

Caniste de 5 gal. \$1.60

Sucre 19 et 20s.

SAINDOUX

En tinette 15s.

En sac 12s. 1-2s.

En bloc d'une livre 17 1-2s.

Saindoux composé:

En sac 13s. 1-2

En tinette 13s.

En bloc 16s. 1-2

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison

A. Latonde)

Le marché est ferme, mais sans

changement de prix. Les patates

blanches du district de Mont-

réal coûtent \$2.60, au gros, en sacs

de 90 livres; aux détaillants on les

vend \$2.75 et \$3.00, en sacs de 80

livres.

Les enquêtes de la

Commission du tarif

La Commission du tarif entendra en juin les causes suivantes. La Commission siégera à ses bureaux, dans l'édifice de l'ouest. Voici la date des séances de la Commission:

Mardi, 14 juin. — Demande de

M. J. Sutton Clark et de la Winni-

pey Supply and Fuel Company, pour

l'imposition d'un droit protecteur

sur la pierre à chaux (Première

séance).

Demande de la Winnipeg Church

Goods Company, Ltd, pour le rem-

boursement d'un droit payé sur les

poies glands et autre matériel du

genre, importés de France (Première

séance).

Demande de M. T. W. Caldwell

à l'effet de permettre l'entrée en

franchise de divers poisons, insecti-

cides (Première séance).

Demande d'un droit protecteur

de Méthot et Frères, sur les laines

(Première séance).

Revision de l'échelle des droits

payés sur la laine (Deuxième

séance).

Demande des fabricants de chaus-

sures pour un droit protecteur à la

chaussure canadienne contre la

concurrence britannique, et deman-

de de la Ligue des Consommateurs

pour une réduction des droits sur

les produits entrant dans la fabri-

cation canadienne.

Demande de M. Watt and Scott

pour la suppression du droit dou-

anier, sur l'huile de maïs crue, im-

portée pour entrer dans la fabri-

cation du savon (Première séance).

Demande de la Amherst Foundry

Company à l'effet de permettre

l'entrée en franchise de matériel

brut entrant dans la fabrication de

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service de la statistique de la maison René-T. Leclerc nous communique le relevé suivant des émissions d'obligations au Canada:

Semaine du 4 au 10	Déjà inscrits	Distribution géographique
juin 1927:		Vendus au Canada \$124,054,098
L'Etat	\$.....	aux E.-U. 101,069,666
Provinces	58,390,500	
Municipalités	608,376	26,961,088
Chemins de fer	65,000,000	15,000,000
Sociétés	5,700,000	71,475,800
	\$71,308,376	\$171,825,388
		\$243,133,764

LE MARCHÉ DES BESTIAUX A MONTREAL

(Semaine finissant le 9 juin)

On vendait, au cours de la semaine, sur les deux marchés de Montréal, 1,125 bêtes à cornes, 3,831 vaches, 3,672 porcs et 425 moutons et agneaux.

Bêtes à cornes. — On n'offrait en vente que trois ou quatre charges de bœufs bovins. Trois charges de bœufs de bonne qualité venant de la province d'Ontario, rapportaient \$7.75 à \$10 et la balance des bœufs fut vendue de \$6.75 à \$9.50. Les quelques bœufs de boucherie qui furent choisis se vendaient à des prix fermes, tandis que les qualités moyennes et communes, tout particulièrement dans le cas des vaches, partaient lentement et de 25 à 40 cents meilleur marché. Les taureaux se vendaient aussi très lentement et à la fin de la semaine, il en restait ainsi que des bovins de boucherie de qualité inférieure. Les bœufs d'assez bonne qualité se vendaient \$8 à \$9.50, les qualités moyennes \$8 à \$8.75 et les communes \$7.75 et moins. Il n'y avait pas de bonnes génisses à vendre; celles de qualité d'assez bonne qualité se vendaient \$8 à \$9.50, les qualités moyennes \$8 à \$8.75 et les communes \$7.75 et moins. Les vaches réalisées \$7 à \$7.50; une seule de choix fut payée \$8. La majorité des vaches communes se vendait environ \$5.50; celles la mise en conserves et la coupe, \$2.50 à \$4.00. Les taureaux se vendaient bien difficilement et plusieurs charges restèrent non vendues à la fin de la semaine. Les ventes des taureaux pesants étaient presque nulles; les bons rapportaient \$7 à \$7.50; les communs \$5 à \$6.50 et quelques-uns de qualité bien inférieure, \$4.75.

Veaux. — Le marché des veaux était très peu actif. Les acheteurs juifs étaient absents, lundi, à cause du congé et la demande pour les bons veaux de boucherie était très limitée et les prix assez bas. Cependant, les activités devinrent meilleures, mardi, et les ventes se faisaient de \$9 à \$10 par charges peu nombreuses. Les veaux allés de qualité ordinaire rapportaient \$7.50 à \$8.25 et les qualités communes \$7. Les offres de lundi consistaient presque entièrement de veaux nourris à la chaudière avec quelques-uns nourris à l'herbe dans presque toutes les charges. Ceux-ci rapportaient de \$4.57 à \$5. Une charge de bons veaux de boucherie se vendait, lundi, \$9.50. A la fermeture du marché, les prix étaient fermes.

Porcs. — Les porcs se vendaient aux bouchers locaux sur une base uniforme à \$10.40 les cent livres. Quelques charges atteignaient \$10.50 ou plus et sur un des marchés, il y en avait très peu à vendre. Les sauteurs payaient sur une base classée telle que suit: \$10.25 pour les lisses-épis; \$1 par porc de plus pour ceux de choix; 50 centins par porc de moins sur les porcs d'étal et \$1 de moins par porc pesant. Les truies abondantes et étaient vendues avec difficulté. Les premières ventes se firent de \$6.50 à \$7.50, mais après la journée de lundi, elles furent assez rares et il restait quelques truies à la fin de la semaine.

Moutons. Les moutons se vendaient un peu plus facilement; le prix ordinaire pour des charges mélangées de moutons de qualité ordinaire. Quelques-uns des bons atteignaient \$7 et quelques communes \$4 ou moins. Les agneaux du printemps étaient de qualité inférieure; la majorité des ventes furent de 14 à 16 centins la livre.

Assemblée de la

British Empire Steel

Les actionnaires de la British Empire Steel Corporation viennent de recevoir un avis les convoquant en assemblée spéciale pour le 11 juillet. Il y aura trois assemblées: première, de seconde, de troisième, de quatrième, de cinquième, de sixième, de septième, de huitième, de neuvième, de dixième, de onzième, de douzième, de treizième, de quatorzième, de quinzième, de seizième, de dix-septième, de dix-huitième, de dix-neufième, de vingtième, de vingt-et-unième, de vingt-deuxième, de vingt-troisième, de vingt-quatrième, de vingt-cinquième, de vingt-sixième, de vingt-septième, de vingt-huitième, de vingt-neufième, de trentième, de trente-et-unième, de trente-deuxième, de trente-troisième, de trente-quatrième, de trente-cinquième, de trente-sixième, de trente-septième, de trente-huitième, de trente-neufième, de quarantième, de quarante-et-unième, de quarante-deuxième, de quarante-troisième, de quarante-quatrième, de quarante-cinquième, de quarante-sixième, de quarante-septième, de quarante-huitième, de quarante-neufième, de cinquantième, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixantième, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septantième, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingtième, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-vingt-cinquième, de quatre-vingt-sixième, de quatre-vingt-septième, de quatre-vingt-huitième, de quatre-vingt-neufième, de cinquante, de cinquante-et-unième, de cinquante-deuxième, de cinquante-troisième, de cinquante-quatrième, de cinquante-cinquième, de cinquante-sixième, de cinquante-septième, de cinquante-huitième, de cinquante-neufième, de soixante, de soixante-et-unième, de soixante-deuxième, de soixante-troisième, de soixante-quatrième, de soixante-cinquième, de soixante-sixième, de soixante-septième, de soixante-huitième, de soixante-neufième, de septante, de septante-et-unième, de septante-deuxième, de septante-troisième, de septante-quatrième, de septante-cinquième, de septante-sixième, de septante-septième, de septante-huitième, de septante-neufième, de quatre-vingt, de quatre-vingt-et-unième, de quatre-vingt-deuxième, de quatre-vingt-troisième, de quatre-vingt-quatrième, de quatre-

LA VIE SPORTIVE

Saint-Eusèbe triomphe du Beaurivage et l'Hochelaga bat Guybourg

Le lanceur Corey a retiré dix hommes au bâton et son club a gagné par 4 à 3 — Une faiblesse de Moriarty a été cause de la défaite du club de Jos. Choquette

Par suite de leurs victoires d'hier, les clubs Saint-Eusèbe et Hochelaga sont maintenant sur un pied d'égalité avec le Beaurivage pour la première position dans la Ligue indépendante. C'est donc pour la course au championnat de la première série est plus excitante que jamais et on le constate facilement par l'enthousiasme qui règne à chaque partie et par le grand nombre de spectateurs qui viennent de toutes les parties de la ville chaque dimanche.

Malgré un superbe ralliement, qui lui valut deux points dans la neuvième manche, Beaurivage n'a pu vaincre de Saint-Eusèbe qui l'a emporté par 4 à 3, au cours d'une partie excitante au possible. Dans la deuxième partie au programme, Hochelaga a eu la tâche facile et il a vaincu le Guybourg par un résultat de 12 à 4. Au cours de cette partie, la balle fut placée en lieu sûr vingt-deux fois, soit onze fois sur les balles de chacun des lanceurs Saint-Eusèbe et Moriarty. Hochelaga frappa plus en temps opportun cependant, et les sept coups sûrs que les porteurs de couleurs du club frappèrent à la septième manche eurent sept points comme résultat. Ce fut une véritable "lucky seventh" pour l'Hochelaga. Dans la première partie, pas un point ne fut compté avant la sixième manche. À la troisième, Dresser, Kayward et Lafrance prirent part à un superbe double-jeu sur un coup de Conlan, alors que Corey et Boulerice étaient sur les buts pour Beaurivage. À la même manche, Yvon vola un beau coup de deux buts à Martin Singsher en saisissant la balle frappée par ce dernier à plusieurs pieds en arrière du deuxième. Ce fut également Yvon qui fit retirer Dresser et Delisle au premier but dans cette manche. À compter, sur deux coups sûrs de J. Conlan et de Yvon. Ces derniers furent retirés cependant en voulant voler les buts. À la sixième, Saint-Eusèbe compta un run but sur balles accordé à Singsher, et un coup sûr de Maycomber, qui fit compter Tarte. À la fin de cette manche, un double-jeu de Singsher à Yvon, à Boulerice, empêcha Beaurivage de compter alors que ses chances étaient superbes. Saint-Eusèbe augmenta son avance à la huitième manche par un but sur balles accordé à Singsher, un deux buts de Yvon, et une erreur de Kayward sur un coup sûr de Maycomber. Un autre coup sûr de Mayforth fit compter Maycomber.

Beaurivage voulut alors égaliser les chances. Couturier prit son 1er but sur une erreur de F. Conlan et Dresser frappa un trois buts qui valut un point aux hommes du général Geoffroy après que Adams et Singsher furent retirés sur un coup sûr dans le champ et sur les balles de Corey. À la neuvième, un coup sûr de Lafrance, un deux buts de McCormick et un trois buts de Kayward valurent deux points au Beaurivage. Laverrière, qui ne jouait que depuis deux manches, fut retiré au bâton alors que Kayward était au troisième.

Corey a lancé une excellente partie, retirant dix hommes au bâton. Il obtint un support parfait de ses coéquipiers. Sept coups de la Saint-Eusèbe, d'un autre côté, mordirent la poussière sur les balles de McCormick. J. Conlan s'est distingué au bâton en frappant trois fois en lieu sûr. Dresser en fit autant cependant que Kayward frappait deux coups sûrs sur trois apparitions au bâton.

Dans la deuxième partie, Guybourg débuta bien en faisant deux points sur des coups sûrs de Saint-Pierre, Delisle, Pettelle et Aronson. Hochelaga divisa le gain par la moitié à la fin de la première manche. Allard compta sur une balle lancée de Pettelle à Collins alors que Cutter venait de frapper.

Guybourg augmenta son avance dans la troisième lorsque Royer prit son but sur une erreur de Goureaud pour compter sur un coup sûr centre frappé par Pettelle après avoir avancé sur un sacrifice de Jos. Delisle. À la quatrième, Duplessis et Allard complétèrent pour Hochelaga sur un mauvais lancé de Moriarty à Collins après un coup frappé par Cutter. Hochelaga brisa l'égalité dans la manche suivante sur un but sur balles accordé à Goureaud, un but sur erreur de Goureaud et sur un trois buts de Sauvé. À la septième, comme nous l'avons dit plus haut, Hochelaga compta

sept points sur sept coups sûrs de Dubé, Honeyford, Boston, Sauvé, Duplessis, Cutter et Goureaud. Dubé frappa deux fois dans cette manche. Guybourg enregistra un point dans la huitième sans changer beaucoup le résultat. Par suite de sa victoire, le populaire Hochelaga a reçu une superbe pharmacie pour donner les premiers soins aux joueurs blessés de la part de la pharmacie Hochelaga dont MM. Messier et Lavallée sont propriétaires, au no 1850, rue Sainte-Catherine est.

Frank Delisle a remplacé Moriarty dans la boîte à la huitième.

SAINT-EUSEBE

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Tarte, cf.	4	1	1	0	0	0
F. Conlan, ss.	5	0	0	1	1	1
J. Conlan, rf.	4	0	3	0	0	0
P. Singsher, 3b.	3	1	0	2	1	0
Yvon, 2b.	4	1	1	4	4	0
Maycomber, lf.	4	1	1	0	0	0
Mayforth, c.	4	0	1	1	0	1
Corey, p.	4	0	1	1	4	0
Boulerice, lb.	4	0	1	8	1	0
Totaux	35	4	9	27	12	1

BEAURIVAGE

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Dresser, 3b.	4	0	3	2	3	0
J. Delisle, lf.	3	0	0	2	0	0
Lafrance, lb.	4	1	1	1	0	1
McCormick, p.	4	1	1	0	3	0
Mullin, c.	4	0	1	9	2	0
Kayward, 2b.	3	0	2	3	3	1
Couturier, ss.	4	1	0	1	4	1
Tuckett, rf.	2	0	0	0	0	0
M. Singsher, lf.	3	0	0	2	0	1
Laverrière, lf.	2	0	0	0	0	0
Totaux	33	3	8	27	18	3

Résultat par manche:

St-Eusèbe	000001030	4	9	1
Beaurivage	000000012	3	8	3

SOMMAIRE

Coups de 2 buts: J. Conlan, Yvon, Tarte, McCormick; retirés au bâton: Corey 10, McCormick 7; laissés sur les buts: Saint-Eusèbe, 7; Beaurivage, 4; coups sacrifiés: Delisle, Couturier; coup de 3 buts: Dresser, Kayward, buts volés: Kayward; buts sur balles: de Corey, 1, McCormick, 4; doubles-jeux: Dresser à Kayward à Lafrance, P. Singsher à Yvon à Boulerice; balles mal lancées: Corey, durée de la partie 1:55.

Arbitres: Archambault et Payette

GUYBOURG

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Major, ss.	5	0	1	1	4	0
St-Pierre, 2b.	5	1	3	1	3	0
Royer, cf.	5	1	0	2	0	1
F. Delisle, lf.	5	1	2	1	0	0
Pettelle, 3b.	3	0	2	3	0	1
Aronson, c.	4	0	1	2	0	0
Sealy, rf.	3	1	1	3	1	0
Collins, lb.	3	0	0	1	0	0
Moriarty, p.	3	0	0	0	4	1
Lesperance, lf.	1	0	1	1	0	0
Totaux	37	4	11	24	14	3

HOCHELAGA

Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Allard, rf.	4	3	1	1	0	0
Cutter, 2b.	4	1	1	5	2	0
Goureaud, ss.	4	1	2	2	3	2
Dubé, lb.	3	0	1	1	0	1
Hunnaford, 3b.	4	2	2	1	3	0
Boston, cf.	5	2	1	2	0	0
Sauvé, lf.	4	1	2	0	0	0
Duplessis, c.	3	2	2	5	1	0
St-Denis, p.	4	0	0	1	4	0
xZappa, lb.	0	1	0	1	0	0
Totaux	35	12	27	14	2	2

x-Au cours pour Dubé dans la première et septième manches.

Guybourg	201000010	4	11	3
Hochelaga	10022070	12	12	2

SOMMAIRE

Manches lancées par Moriarty, 7, hits 12, runs 12; Delisle 1, hit 2, run 7; coups de 2 buts: St-Pierre, 2; Pettelle; retirés au bâton par Moriarty, 1; St-Denis, 5; Delisle, 1; laissés sur les buts: Guybourg, 8; Hochelaga, 6; coups sacrifiés: Dubé, 2; Pettelle, Boston; coups de 3 buts, Sauvé; buts volés: Allard, buts sur balles de Moriarty, 5; St-Denis, 2; doubles-jeux: Pettelle à St-Pierre, Hunnaford à Cutter à Zappa; frappés par le lanceur, Sauvé. Arbitres: Payette et Archambault. Durée de la partie: 2:05.

POSITION DES CLUBS

POSITION DES CLUBS			
	G.	P.	P.C.
Beaurivage	4	2	.667
St-Eusebe	4	2	.667
Hochelaga	4	2	.667
Guybourg	0	6	.000

LES COURSIERS NE FERONT PAS DEFAUT A BLUE BONNETS

Les officiers du Montreal Jockey Club sont assurés d'avoir plus de cinq cents chevaux pour la réunion qui doit commencer vendredi prochain

C'est vendredi prochain que doit avoir lieu l'inauguration de la réunion du Montreal Jockey Club, à la piste Blue Bonnets, et tout fait prévoir que ce meeting sera couronné de succès car les travaux d'amélioration sont complétés, la piste est en excellent état et les coursiers seront très nombreux. Le secrétaire Angevine a la promesse de tous les turfmen qui sont actuellement à la réunion du parc Connaught de venir prendre part au meeting qui marquera l'ouverture

des réunions de la C. R. A. à Montréal, et avec le nombre de chevaux actuellement à l'établissement à Blue Bonnets, à Mont-Royal et à Dorval, on peut compter sur plus de cinq cents chevaux pour la réunion prochaine.

M. John Turner, qui doit remplacer M. Jack Campbell comme secrétaire des courses, arrivera à Montréal demain et se rendra immédiatement à la piste pour recevoir les inscriptions et voir aux derniers préparatifs.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées samedi et hier dans les ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Cleveland	000 001 003	4	8	1
New-York	002 021 170	6	14	2
Batteries.	Buckeye et Sewell; Thomas et Collins.			
Chicago	210 000 001	4	13	1
Washington	030 200 13x	9	13	2
Batteries.	Thomas et McCurdy; Thurston et Ruel.			
St-Louis	302 101 300	10	17	0
Boston	020 110 001	5	9	1
Batteries.	Stewart et O'Neil; Harriss et Hofman.			
Détroit	000 004 002	6	11	0
Philadelphie	000 020 102	5	13	2
Batteries.	Whitcomb et Bassier; Ehmcke et Perkins.			

LIGUE NATIONALE

New-York	000 000 100	1	8	0
Chicago	000 101 00x	2	10	0
Batteries.	Grimes et Devormer; Root et Hartnett.			
Brooklyn	300 004 004	11	15	2
Pittsburg	111 410 002	10	15	1
Batteries.	Dock et Hargraves; Meadows et Gooch.			
Boston	100 000 200	3	9	0
Cincinnati	200 100 21x	6	11	1
Batteries.	Smith et Hogan; Rixey et Hargrave.			
Philadelphie	020 000 000	2	8	0
St-Louis	001 021 00x	4	4	1
Batteries.	Pruett et Gonnard; Alexander et Snyder.			

LIGUE INTERNATIONALE

Première partie:				
Toronto	004001000	5	7	0
Baltimore	22002012x	9	11	0
Batteries.	Doyle et Hargraves; Vincent et Freitag.			
Deuxième partie:				
Toronto	4000300	7	9	2
Baltimore	6000002	8	11	1
Batteries.	Courtesy et Styles; Henderson et Lake.			
Syracuse	200000001	3	10	0
Jersey City	000000000	0	7	1
Batteries.	Johnson et Meadows; Parks et Cobb.			
Buffalo	11100200	5	9	0
Reading	003000900	3	7	1
Batteries.	Mangum et Devine; Roupnick et Davis.			
Rochester	101100061	10	15	3
Newark	220000021	7	17	3
Batteries.	Thormahlen et Head; Marnaux et Marion.			

ASSOCIATION AMERICAINE

Kansas City	01040114001	4	7	0
Columbus	010000000	1	6	2
Batteries.	Olsen et Peter; Morris, Zubros et Wingo.			
Milwaukee	130200004	10	18	0
Toledo	002000030	3	8	2
Batteries.	Gearin et Young; Hunsinger et Urban.			
Saint-Paul	302102000	7	15	1
Indianapolis	120000100	4	13	1
Batteries.	Zeashner, Gaston et Siemer; Leverette, Schemske et Florence.			
Minneapolis	410010500	17	16	0
Louisville	100120200	7	14	2
Batteries.	Benton, Hubber, Malone et Renna; Wilkinson, Culop, Wisker, McMullen et Meyer.			

JOUTES DE DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	104032000	10	12	1
Brooklyn	02022022x	11	15	1
Batteries.	Aldridge, Nichols et Gooch; Elliott, Erhardt, Pettit, Pitt et Deberry.			
New-York	000400020	6	10	1
Chicago	00050011x	7	14	1
Batteries.	Barnes, Songer, McQuillan et O'Neill; Devormer, Carlson, Root et Hartnett.			
Boston	000200011	4	9	1
Cincinnati	000000001	1	7	1
Batteries.	Genewich et Hogan; Donohue et Hargrave.			
Philadelphie	101020000	5	14	0
Saint-Louis	020100002	5	8	0
Batteries.	Mitchell et Jonnard; Sherdel et Snyder.			

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse	000000000	0	7	0
Jersey City	01100032x	7	13	2
Batteries.	Coffman et Daly, Hallahan, Stout et Shang.			

Deuxième partie:

Syracuse	1003000	4	9	0
Jersey City	00000001	1	7	0
Batteries.	Ellis, Williams et Robb; Miller et Morrow.			
Rochester	030010000	6	6	1
Newark	001010101	5	10	4
Batteries.	Schoffner, rennan, Bagby et Hea; Bentley, Howar et Manion.			
Buffalo	020000112	6	12	1
Reading	010001000	2	7	1
Batteries.	Striker et Devine; Parnham, Billings et Davis.			
Toronto	010020150	9	14	1
Baltimore	320200000	7	9	3
Batteries.	Prud'homme, Catterfield, Faulkner et Styles; Hargrave, Hammers, Earnshaw, Vincent, Jackson et Freitag.			

Deuxième partie:

Toronto	0131001	6	8	1
Baltimore	0201100	4	10	1

LIGUE AMERICAINE

Cleveland	250000100	8	11	1
New-York	020020111	7	13	1
Batteries.	Huiuin, Uhle et L. Sewell; Hoyt, Pipars et Grabowski.			
Chicago	000010000	1	5	1
Washington	10000201x	8	15	1
Batteries.	Faber, Cole et McCurdy; Crouse, Lisenbee et Ruel.			
Boston	004400010	10	17	1
Détroit	0001161001	11	17	3
Batteries.	Wiltse, McFayen, Farrell et Hartley; Gibson, Carroll et Woodall.			

ASSOCIATION AMERICAINE

Milwaukee	8	11	1
Toledo	3	9	0
Batteries. Johnson et M-Mueny;			
Milstead, McCullough, Palmero et			
Urban.			
Deuxième joute:			
Milwaukee	2	5	0
Toledo	1	6	1
Batteries. — Sanders et Young;			
Wine, Ryan et Heving.			
Kansas City	1	9	1
Columbus	5	13	1
Batteries. Sheehan et Peters;			
Meeker et Ferrell.			
Troisième joute:			
Kansas City	7	12	1

Saint-Laurent et Saint-Jérôme victorieux

LES DEUX EQUIPES ONT REMPORTE LES HONNEURS DE LA VICTOIRE DANS LES SERIES DE LA LIGUE DE LA CITE. Hier après-midi

Les clubs Saint-Laurent et Saint-Jérôme ont décroché la victoire hier après-midi dans les parties de la ligue de la Cité disputées au terrain du Shamrock. Le Saint-Laurent a vaincu l'Ahtusie par un résultat de 7 à 4 tandis que le Saint-Jérôme a été défait par le Saint-Jérôme par un résultat de 8 à 4. Voici le résultat détaillé de ces joutes:

SYNDICAT ST-HENRI

	Ab.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Crevier, 3b. . . .	3	2	0	0	1	0	0
Miller, 1b. . . .	4	1	3	9	1	0	0
Kenny, 2b. . . .	4	0	0	2	4	0	0
Garter, cf. . . .	4	0	0	2	1	0	0
Chapman, ss. . . .	4	0	0	1	0	1	0
Dunn, lf. . . .	4	0	1	3	0	0	0
Desjardins, rf. . . .	4	1	1	0	0	0	0
Raby, c. . . .	3	0	0	4	1	0	0
Lucey, p. . . .	2	0	0	3	3	0	0
Totaux	32	4	5	24	11		

A Montebello

Hommages à M. l'abbé Chamberland

Les paroissiens de Montebello fêtent le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée de leur dévoué pasteur — Messe solennelle — Sermon par Mgr C.-N. Gariépy — Une bourse de mille dollars — Banquet et réjouissances

Montebello, 12. (De notre envoyé spécial.) — On célébrait aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée de M. le curé M. Chamberland dans la paroisse. Les rues étaient décorées de banderoles, d'oriflammes et de drapeaux multicolores, la fanfare d'une paroisse voisine, Saint-André-Avelin, était venue prêter son concours et jetait dès le matin les sonneries de ses cuivres aux frais buccins des alentours.

Le village était en liesse. Une messe solennelle fut célébrée vers 11 heures par Mgr J.-Auguste Boulet, p.d., procureur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, Alma Mater du curé de Montebello. MM. les abbés J. Hébert et P. Caron assistaient comme diacre et sous-diacre.

Mgr C.-N. Gariépy, du séminaire de Québec, a fait le sermon de circonstance dont nous donnons plus bas un substantiel résumé.

Assistaient au chœur, M. l'abbé J. Charbonneau, supérieur du séminaire d'Ottawa, M. le chanoine A. Myrand, de Sainte-Anne, d'Ottawa, le R. P. Legros, supérieur des Pères de Marie, de Papineauville, M. J.-A. E. Carrière, curé du Très-Saint-Rédempteur, de Hull, M. le vicaire forain de Rockland, Ontario, M. H. Laniel, curé d'Alfred, Ontario, M. P. Bédard, curé de Saint-Thomas d'Alfred, M. l'abbé François-Xavier Jean, directeur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, M. R. Bédard, ancien vicaire, M. Ernest Bédard, curé de Fasset, M. P.-E. Brunet, curé de Pointe-aux-Chênes, M. l'abbé Bois, inspecteur des écoles ménagères, et plusieurs autres.

Après la messe, il y a eu présentation de fleurs à M. Chamberland. Les paroissiens lui ont offert, en témoignage de reconnaissance, une bourse de mille dollars. Une adresse lui a également été lue.

M. le curé a remercié en termes très émus tous ceux qui avaient contribué à rendre inoubliable dans son cœur cette fête de la reconnaissance.

Les invités et les principaux citoyens se sont ensuite réunis dans une grande tente où on a servi un banquet. Dans l'après-midi, il y a eu réjouissances populaires et le soir séance au couvent.

Voici le sermon prononcé par Mgr Gariépy, à la grand'messe:

Mgr C.-N. Gariépy

Gratias agamus Domino Deo nostro. Rendons grâce au Seigneur notre Dieu. Monseigneur, mes frères, L'apôtre saint Paul nous recommande bien souvent dans ses épîtres de rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits que nous avons reçus de lui. Il insiste même sur ce devoir de reconnaissance à un tel point que nous nous demandons pourquoi. Il y a une double raison dans cette insistance à nous recommander de rendre grâce à Dieu. D'abord, tout ce que nous avons, nous le tenons de la générosité divine. Or, comme il est impossible de rendre à Dieu ce qui nous vient de lui, il n'est que juste que nous le remercions.

Ensuite, l'apôtre, en faisant si souvent cette recommandation, savait bien que nous oublions facilement les bienfaits reçus; la reconnaissance en effet est une vertu bien difficile à pratiquer, même vis-à-vis nos semblables. Nous profitons souvent des dons reçus comme s'ils nous étaient dus. C'est donc pour que nous n'oublions pas de remercier Dieu notre bienfaiteur par excellence, que l'apôtre saint Paul nous recommande avec tant d'insistance de rendre grâce à la générosité divine.

L'Eglise dans la messe nous le redit: *Agamus gratias Domino Deo nostro.* Il est des circonstances où nous devons d'une manière toute particulière témoigner notre reconnaissance à Dieu et il est alors vraiment aisé, facile d'élever nos cœurs vers celui dont nous constatons encore mieux, si possible, l'innécessable générosité.

Aujourd'hui, par exemple, ne nous trouvons-nous pas dans une de ces circonstances? Il y a 25 ans arrivait ici un jeune prêtre qui venait se dévouer aux besoins des âmes. Pendant ces 25 années, il vous a donné généreusement son cœur, son intelligence et ses forces. Jour et nuit, il a été là pour vous aider et son grand vœu était de vous servir par sa bonté. Le bien fait-il par l'abbé Chamberland, vous le connaissez aussi bien que nous et la démonstration affectueuse et filiale que vous avez organisée aujourd'hui en son honneur le témoigne. C'est de cette façon que vous avez voulu lui marquer vos sentiments de reconnaissance.

Vous avez invité le représentant de l'autorité diocésaine, les prêtres des paroisses environnantes et les confères de votre curé. Tous se sont rendus à votre appel pour rendre grâce à Dieu avec vous, mes frères, au pied de ces autels.

La paroisse est une véritable famille, une réunion d'être humains qui s'entraident pour accomplir leur destinée ici-bas. C'est une famille, une véritable famille où nous sommes tous frères. Nous participons aux mêmes sacrements, nous nous asseyons ensemble à la table eucharistique, nous marchons tous sous la direction du curé qui est le père de famille.

C'est à votre curé, c'est à ce père de famille que vous avez voulu montrer votre reconnaissance aujourd'hui. Rendons grâce au Seigneur notre Dieu.

Je voudrais vous démontrer de quelque façon le curé d'une paroisse est véritablement le père de famille et si votre amour ne s'en trouve pas accru, votre respect pour sa personne y gagnera peut-être.

Quel est le rôle du père de famille? C'est lui qui donne la vie à la famille, qui transmet cette vie et qui unifie le foyer familial. C'est encore lui qui conserve, entretient et développe la vie dans la famille.

L'achat de la Montreal Water

LE JUGE DUCLOS A PRIS EN DÉLIBÉRE LA CAUSE DE M. MERCURE CONTRE LE STANDARD — PLAIDOYER DE ME CAMPBELL

Le juge Duclos a pris en délibéré, samedi matin, la cause de l'échevin Mercure contre le Standard.

Me G.-A. Campbell, procureur du Standard, a présenté son plaidoyer. Il rappelle qu'en 1914 la compagnie Montreal Water and Power a fait légaliser par la Législature certains contrats passés avec des municipalités. Cette loi comportait une disposition qui permettait à la ville de Montréal d'acheter ladite compagnie, dans les six mois à venir au prix de \$7,500,000. Et il est à remarquer qu'alors la plupart des franchises de la compagnie n'expiraient que dans plus d'un quart de siècle.

De 1914 à 1926, on n'entend plus parler de la chose. Douze années de silence s'écoulent. Puis en février 1926, le sénateur Webster achète un certain nombre d'actions de la compagnie, de façon très légitime d'ailleurs. Les mois suivants, la Législature provinciale, sans que la ville de Montréal ait été la demandeur, souleva la question, permet à la ville de Montréal d'acheter la compagnie à l'annulation.

Au mois d'août 1926, le sénateur Webster va voir ses banquiers de New-York pour une transaction importante. Au mois d'octobre il discute avec William Hanson les chances de gain qu'offre la Montreal Water and Power Co. Dans ce même mois et au mois de novembre, il approche les frères Hanson pour acheter le contrôle de la compagnie. Le 4 novembre, le Family Trust qui représente M. Webster et les membres de sa famille, par l'entremise de M. J.-L. Perron, prend une option sur les deux tiers des actions de la compagnie. Les Hanson estimaient la compagnie aux environs de \$10,000,000.

Avec cette option disparaissent les chances de la compagnie. M. Brodeur dit qu'il avait étudié profondément cette question depuis de nombreuses années. Cependant il ne prend aucune initiative. Il est clair, dit Me Campbell, que l'acquisition de négligence portée contre M. Brodeur et les personnes responsables de l'administration de la chose municipale est bien fondée.

En tout cas le sénateur Webster accepte l'option le jour qui a suivi l'offre faite au Family Trust, à la demande de M. J.-L. Perron. Cette option contient par ailleurs un item très intéressant. La livraison des actions transférées sous l'action devait être faite le 15 décembre et avis devait en être donné cinq jours auparavant, soit le 10 décembre. Or le 11 décembre, l'échevin Brodeur écrit à la compagnie pour lui demander si elle consent à vendre. Et le 11 décembre MM. Hanson ne possèdent plus une seule action. Aucun des détenteurs de la compagnie n'en possède, mais elles appartiennent à une personne qui en possède la majorité. N'avons-nous pas raison de dire qu'il y a là une étrange coïncidence?

Me Campbell déclare qu'il ne croit pas au témoignage de M. J.-A. Brodeur, et il en vient à la conclusion qu'il y avait un lien entre toutes ces démarches. Le beau des directeurs de la compagnie se composait des représentants du sénateur Webster, mais le nom de Webster n'apparaissait pas. Ce refus des véritables propriétaires de la compagnie, à cette époque, à laisser connaître leur identité a fait naître de nombreux soupçons. Et c'est que la ville qui était l'autre partie à la transaction ne devait pas en concevoir, elle aussi?

M. Brodeur négocie d'abord tout seul l'achat de la compagnie et arrange une réunion entre MM. Webster et Stobo avec les membres du comité exécutif, laquelle réunion a eu lieu après le 15 janvier 1927. On y discute la proposition d'achat. Le 11 février suivant, nouvelle entrevue. On y discute encore le projet d'achat et les membres du comité proposent divers prix, en se faisant les uns aux autres des signes avec leurs doigts pour indiquer un plus ou moins grand nombre de millions comme prix d'achat. Finalement le sénateur Webster propose un prix minimum de \$13,000,000 et un prix maximum de \$15,000,000. M. Brodeur signifie au sénateur Webster que les échevins au conseil n'accepteront pas ce prix maximum de \$15,000,000 et demande à la compagnie d'envoyer son prix le plus bas.

Le lendemain, 12 février, la compagnie accepte d'emblée une réduction d'un million et en avise M. Brodeur par une lettre. Celle-ci est livrée le 13 février, un dimanche, au domicile de M. Brodeur. Le lendemain matin, à 10 heures, M. Brodeur met les membres du comité exécutif au courant et obtient leur assentiment. M. Desroches propose à cette réunion qu'il fait offrir \$13,000,000 à la compagnie, que si celle-ci demande \$14,000,000 elle acceptera certainement \$13,000,000. Mais le comité exécutif ne s'arrête pas à ce projet et décide d'acheter à \$14,000,000. Il est une heure passée de l'après-midi, quand le comité exécutif s'entend sur tous les points. Jusque là aucun échevin du conseil n'en sait un mot, sauf par des rumeurs. A trois heures de l'après-midi, séance du conseil. L'avis mentionne qu'il y aura rapport sur la question de la Montreal Water and Power, mais personne ne comprend qu'on y décidera de bécoter l'achat de la compagnie, ainsi qu'en fait foi le témoignage de l'échevin Morgan, qui, ayant reçu l'avis de convocation, s'en va cependant à ses affaires en campagne, et qui le dimanche tombe des nues en lisant que ses collègues ont acheté la compagnie.

Le matin même, l'échevin Brodeur demande à MM. Terreault et Desbaillets, ingénieurs de la ville, un rapport sur la question financière. Pourquoi n'avoir pas demandé ce rapport de M. Justinien Pelletier, contrôleur de la ville ou de M. Jules Crépéau, directeur des services municipaux, que leurs fonctions indiquaient tout naturellement pour faire ce rapport? Mais non, les ingénieurs de la ville sont devenus les experts financiers. Ce

matin-là, les membres du comité discutent l'affaire, non officiellement, mais privément. Ils se réunissent officiellement à 2 heures et demie de l'après-midi, en l'absence de M. Jules Crépéau et en quinze minutes acceptent l'offre de vente. En outre, au cours de cette séance, le conseil municipal se réunit, le conseil municipal de cette importance, on suspend toutes les règles de procédure qui ont pour fonction d'assurer, sur tout projet soumis, une étude et des détails suffisants. L'échevin Brodeur expose le projet et se base sur les rapports des ingénieurs Terreault et Desbaillets et les chiffres du livre bleu, toutes informations qui avaient trait uniquement au côté administratif pur et simple, informations dont plusieurs articles étaient erronés et que M. Brodeur a dû subséquemment corriger.

En deux heures, les échevins votent en faveur du rapport et sanctionnent l'achat sur motion présentée par l'échevin Mercure, seconde par l'échevin Mercure. Et pour conclure une transaction de cette importance, tous les échevins, y compris M. Brodeur, ont de leur propre aveu, n'avaient aucune information sur l'alour de l'actif physique de la compagnie. Ils ignoraient que quelques mois auparavant, les actions qu'ils achetaient maintenant au prix de \$170 avaient été vendues au prix jamais atteint de \$85 depuis de nombreuses années. Ils savaient par contre, que dans quatorze ans, toutes les franchises de ladite compagnie expiraient et que la compagnie devenait un "going out concern".

Ils ignoraient tous les éléments extrêmement importants de la transaction et loin de chercher à se renseigner, ils votent l'affaire en un tour de main, en moins de deux heures, juste une heure après en avoir été avertis pour la plupart, et bien plus ils suspendent toutes les règles de procédure qui leur auraient donné le temps de s'enquérir.

Le lendemain, la ville s'est réveillée pour constater qu'elle s'était engagée et que les financiers s'étaient assurés un profit de \$4,000,000.

LA SEMAINE MISSIONNAIRE

UNE LETTRE DU MAIRE LADOUCEUR A L'OCCASION DES FÊTES QUI AURONT LIEU EN JUILLET A JOLIETTE

Joliette, 13. — M. J.-E. Ladouceur, maire de Joliette, a envoyé la lettre suivante à M. le chanoine Piette, président de la manifestation missionnaire qui aura lieu à Joliette pendant la première semaine de juillet.

Monsieur le chanoine Alph. Piette, curé, Président du Comité de la Manifestation Missionnaire, Joliette. C'est une belle page des annales religieuses de notre pays que viendront écrire à Joliette les communautés canadiennes missionnaires. Notre ville est reconnaissante et honorée d'être le siège de ces grandes assises qui vont attester hautement que, grâce à Dieu, notre peuple ne veut pas laisser s'éteindre la flamme apostolique toujours rayonnante d'un pur élan, depuis le jour où d'autres missionnaires ont apporté à la terre canadienne la civilisation et la foi.

Ce sont les héritiers et les continuateurs des premiers artisans de cette oeuvre sublime que Joliette accueille avec fierté, avec amour et avec vénération, en même temps qu'elle souhaite la plus cordiale bienvenue et exprime sa gratitude à tous ceux qui voudront bien venir participer à son allégresse et donner ainsi aux grandes manifestations qui se dérouleront dans la petite cité joliettoise toute la splendeur d'une fête nationale.

Sous les auspices des vénérables prêtres, toujours ardents à seconder ces élan de foi, qu'on a appelés avec raison, l'extinguible instinct de l'extension du catholicisme, une grande semaine va s'ouvrir. En union avec l'Eglise canadienne, formons des vœux pour que ces jours bénis soient des jours radieux et des jours féconds pour toutes les oeuvres des missionnaires.

J.-E. LADOUCEUR.

Maire de la cité de Joliette.

NOUVEAUX COURS D'APPRENTISSAGE

A L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Jeudi soir dernier avait lieu à l'Ecole Technique de Montréal une réunion d'un vingtième des représentants des différents corps de métiers du bâtiment, et de quelques entrepreneurs, qui avaient été convoqués par le directeur général de l'Enseignement Technique, M. Augustin Frigon.

Cette réunion avait pour but de discuter des moyens à prendre pour organiser à l'Ecole Technique, des cours d'apprentissage pour les métiers de plâtriers, briquetiers, charpentiers et poseurs de tuile. A l'exception d'une couple d'entrepreneurs qui s'étaient excusés pour de sérieuses raisons, tous ceux qui avaient été convoqués étaient présents, et prirent part à la discussion.

Monsieur Frigon exposa rapidement les vues des autorités de l'Ecole, au sujet de ces cours, et insista pour faire remarquer que le succès dépendrait en très grande partie de la coopération et de l'aide que les intéressés, tant patrons qu'ouvriers, donneraient aux autorités de l'Enseignement Technique. Il informa l'assemblée que l'intention était d'adopter le système "coopératif" ou tout au moins du "temps partiel". De cette façon les apprentis peuvent gagner leur vie tout en acquérant les connaissances nécessaires. Le nombre d'élèves devra être limité aux besoins de l'industrie et les cours auront pour seul objet de communiquer aux apprentis les connaissances qu'il leur est impossible d'acquérir d'une façon satisfaisante au cours de leurs travaux ordinaires. L'idée est de procéder comme dans le cas des cours de l'Ecole d'Imprimerie et de demander à un Comité formé de

Téléphone Est 8 0 0 0

Chez Dupuis

Voyez nos vitrines

FETE ANNUELLE de nos CHEFS de RAYON

NOUS AVONS PREPARE DE GRANDES VALEURS POUR LE DEUXIEME JOUR DE CET EVENEMENT.

LES ECONOMIES SONT SURTOUT REMARQUABLES AUX RAYONS DES GARNITURES DE MAISON. VENEZ EN PROFITER DEMAIN.

Vente de Meubles

CHAISES DE CUISINE en bois franc, non fini; dossier arqué; chacune **1.00**

100 LAMPES BRIDGE, en fer tordu, fini noir et or. Au complet avec abat-jour, corde et fiche de contact. Spécial **3.95**

PORTE-CHAPEAUX en chêne fini doré — au complet avec 4 crochets cuivrés. Spécial **2.98**

PORTE-PARAPLUIES en chêne fini doré ou fumé. Au complet avec égouttoir en métal oxydé. Spécial, Dupuis Frères — au troisième **2.98**

SPECIAUX DU MATIN

Camisoles pour hommes

En BALBRIGAN de bonne qualité de teinte naturelle et de toutes les encoules à partir de 34 jusqu'à 44, à écouler **.29** mardi, chacune

Pas de caleçons dans le lot pour appeler, des camisoles seulement.

300 paires de bas "golf" pour hommes

Des échantillons de voyageurs et lignes déssorties. Tous, des importations dans un bon choix de nuances. Pointures: 10, 10½ et 11. Mardi, la paire **1.19**

Pas de commandes téléphoniques s.v.p. Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

VENTE ECLIPSE

de tapis et carpettes mardi

NOTEZ BIEN CES BAS PRIX ET VENEZ VOIR DE QUELLE QUALITE IL S'AGIT

200 DESCENTES DE LIT EN VELOURS: Frange à chaque bout. Dimensions: 24 x 48 pouces. Une aubaine exceptionnelle, chacune, **1.00**

500 CARPETTES LAVABLES et REVERSIBLES (genre catalogue) pour descentes de lit ou de bain, etc. **.69** Chacune

600 VERGES DE TAPIS "WILTON" de qualité supérieure — POUR ESCALIERS ET PASSAGES. Largeur 27 pouces; se détaillant généralement 4.00 et 5.00 la verge. Demain tant que **2.98** le lot durera, la verge

CARPETTES EN LINOLEUM "DOMINION" — Très épaisses et de qualité parfaite. Dimensions: 3 x 3½ verges **7.95**

20 CARPETTES "AXMINSTER" sans couture; dimensions: 9 x 12 pieds (3 x 4 vgs) **34.50** 20 seulement à

DEMANDEZ A VOIR NOS CARPETTES "AXMINSTER" "BELLEVUE" sans couture. Une valeur exceptionnelle:

4½ pds x 6	12.50
9 pds x 6	22.50
9 pds x 7½	29.75
9 pds x 10½	39.50
9 pds x 12	44.50

PETITES CARPETTES 27 x 54 pouces **4.95**
PETITES CARPETTES 15 x 27 pouces **1.25**

Dupuis Frères — au quatrième

Pour le Tennis

PRESE RAQUETTES en bois dur de première qualité. Très spéciales **.59**

FILTS — Notre assortiment de filets de tennis est des plus complets. Prix variant de **4.00 à 25.00**

Dupuis Frères — au deuxième

60 COMPLETS AVEC 2 CULOTTES

Modèle avec ceinture et poches appliquées, en tweed mélangé gris (radio) pour garçons de 8, 9, 10 ans. Valeur spéciale **9.95**

le à

Dupuis Frères — au premier

Dupuis Frères

Rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Duquès, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Général

Spécial pour garçons

PANTALONS A 5 POCHES — BORD RELEVÉ

En serge cheviote bleu marine ou en flanelle grise, pour garçons de 8 à 15 ans. Valeur spéciale à **2.40**

Dupuis Frères — au premier

Assemblée spéciale de la société St-Jean-Baptiste

L'organisation de la procession du 24 juin devient de plus en plus pressante. Toutes les sections de notre société nationale doivent se faire un devoir d'être représentées le mieux possible le 24 juin.

Pour atteindre ce but, le comité régional du nord tiendra une réunion spéciale, lundi soir, le 13, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église Sainte-Cécile, angle Henri-Julien et De Castelnau.

Toutes les sections affiliées au comité régional du nord devront y envoyer leurs représentants, afin que toutes les sections du nord de Montréal se groupent et fassent bonne figure le 24 juin.

Nouvelle société musicale

Elle vient d'être fondée par un groupe de musiciens professionnels sous le titre de Société des artistes-musiciens de Montréal.

Les officiers que composent le bureau de direction sont: MM. J.-B. Dubois, président; L. Michels et H. Miro, vice-présidents; Alex. Laurendeau, trésorier; R. Pelletier, secrétaire; R. Paquet, N. Eichhorn, J.-J. Goulet, Ed. Bradi; Chas-E. Houli, directeurs.

Le but de cette société, qui vient de recevoir ses lettres patentes est de mettre en relations plus étroites les musiciens afin de travailler à l'avancement artistique de Montréal et de la province.

Frappé par un auto

Frappé par un automobile alors qu'il passait en motocyclette près de Beaumont, hier après-midi, à Westmount, âgé de 24 ans et domicilié à Montréal, a reçu de sérieuses blessures. Le conducteur de l'automobile qui l'avait frappé a lui-même transporté le blessé à l'hôpital Western.

Si l'on en juge par les opinions émises au cours de cette réunion, des cours d'apprentissage pour l'industrie du bâtiment sont essentiels à la formation des ouvriers, et ceux qui seront inaugurés l'automne prochain à l'Ecole Technique de Montréal, rendront de très grands services.

Reclamation d'un marieur juif

Le juge Trahan a rejeté samedi une poursuite intentée par un marieur juif, David Fine, contre San Levy et Esther Belvick.

Fine, comme agent matrimonial, avait trouvé pour Levy une épouse avec un dot de \$2,500. Il était entendu qu'il devait recevoir une commission de 5 pour cent sur le montant total des dots apportées soit \$7,500.

Le demandeur alléguait que c'est un usage répandu chez les Juifs de faire les mariages par l'entremise d'un agent matrimonial.

Les défendeurs ont rétorqué que pareil contrat était illégal en regard avec les lois du pays.

Le juge Trahan a rejeté la poursuite.

Accusés de tentative de vol

Charles Chevrier, 18 ans, 2275 rue Boyer, et Paul Belair, 17 ans, 16, avenue Beattie, ont été arrêtés hier par la police de Westmount sur l'accusation de tentative de vol d'auto. Les prévenus ont comparu ce matin, en Cour de police.

Cadavre retrouvé

Le corps d'un jeune homme d'une vingtaine d'années a été trouvé près de l'île au Corbeau, à cinq milles de Sorel, samedi soir.

Ordonnés vrêtres à Ottawa

Ottawa, 13. — Quatre nouveaux vrêtres ont été ordonnés hier par S. G. Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier. Ce sont: MM. Martin Mooney, de Pakenham, Ont.; les RR. PP. Bernard Tarte et André Renaud, d'Ottawa, et Jean Laramée, de Montréal, tous trois de l'Ordre de Saint-Dominique